

L'attractivité économique est un enjeu majeur pour une région dans un contexte où la localisation géographique des entreprises peut être assez volatile. Attirer des entreprises est un atout pour dynamiser et faire vivre les territoires. Établir une mesure de l'attractivité est un des objectifs de ce dossier. Cette mesure permet de comparer entre elles les performances des territoires. Un autre objectif est de dégager des facteurs explicatifs des disparités territoriales observées. Les activités présentes sur un territoire, ses ressources humaines, son armature urbaine et ses infrastructures sont autant d'éléments qui interviennent dans les choix d'implantation des entreprises.

Pour cerner l'attractivité économique, la méthode utilisée a été de retenir les secteurs de l'économie dont la production n'est pas liée à la satisfaction des besoins de la population résidente, soit l'économie dite « non présenteielle ». Ces secteurs sont ceux de l'industrie, des services aux entreprises et du commerce de gros ou intermédiaire. Pour en établir la mesure, un indicateur synthétique prenant en compte les créations d'entreprises, l'installation sur le territoire d'établissements déjà existants ailleurs et l'évolution globale de l'emploi a été construit.

## Le Poitou-Charentes au 12<sup>e</sup> rang pour son attractivité économique

Sur la période allant de 1998 à 2006, le Poitou-Charentes se situe au 12<sup>e</sup> rang selon cet indicateur. Ce classement moyen par rapport aux régions métropolitaines doit être relativisé quand on compare le Poitou-Charentes avec les régions voisines de l'arc atlantique. En effet, la Bretagne et les Pays de la Loire occupent respectivement les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang et l'Aquitaine le 8<sup>e</sup>. Le littoral des régions de la façade atlantique et les grandes agglomérations sont les moteurs de cette attractivité. De ce point de vue le Poitou-Charentes ne dispose pas d'un littoral aussi étendu et ces agglomérations sont de taille moyenne. En revanche, la situation du Poitou-Charentes est plus

favorable que celle de ses autres régions limitrophes, Centre et Limousin, respectivement 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> rang pour cet indicateur.

Éliminer les effets dits « de structure » permet également d'appréhender l'attractivité du Poitou-Charentes indépendamment du poids relatif de ses secteurs d'activité économique. Pour l'évolution de l'emploi, l'effet Poitou-Charentes est plutôt favorable. Entre 1998 et 2006, l'emploi dans les secteurs du champ de l'étude a augmenté de +4,9 % dans la région, soit 1,3 point de plus que ce à quoi on pouvait s'attendre. Ces résultats proviennent de comportements différents entre secteurs. Certains sont offensifs comme les industries de biens d'équipements qui innovent pour résister à la concurrence, pour d'autres il s'agit de rattraper un retard de développement comme le secteur de conseil et assistance aux entreprises. En revanche, l'effet est légèrement négatif pour les créations d'entreprises : le taux éliminant les effets de structure est de 9 %, soit un point de moins que le taux attendu. Ce déficit des créations, sur le champ de l'étude, est plutôt dû aux secteurs du commerce de gros et intermédiaires, aux transports de marchandises et aux services opérationnels pour les entreprises. Les secteurs industriels, en revanche, sont proches de la moyenne métropolitaine au moins jusqu'en 2007.

L'analyse des secteurs, développée dans ce dossier, présente des atouts et des faiblesses qui devraient aider à poser les enjeux de leur développement.

Faut-il privilégier les secteurs qui marchent mieux en Poitou-Charentes que sur le territoire national du fait d'un contexte local plus favorable ?

Faut-il accélérer l'évolution des secteurs déjà dynamiques comme les services aux entreprises, mais sous-représentés dans la région ?

Faut-il veiller de plus près à ces secteurs exposés à la volatilité et à l'exigence des liens de sous-traitance, soit qu'ils sont sous-traitants, soit qu'ils en dépendent (métallurgie, transformation des métaux) ?

Les secteurs déclinant peuvent-ils tous être sauvés à tout prix ?

Quelle stratégie mettre en oeuvre pour ceux qui, bien que déclinant, résistent mieux qu'ailleurs et font partie de l'identité de la région (bois, papier, biens d'équipement) ?

Quel diagnostic porter sur la faiblesse de secteurs essentiels comme les services opérationnels, ou les transports ?

Sans doute aussi la stratégie de développement de la région doit-elle s'appuyer sur des efforts transversaux pour construire une armature solide. À ce titre, les activités de recherche et développement et de conseil aux entreprises sont probablement à dynamiser. L'approche par filière pourrait être privilégiée, comme par exemple la filière bois, parce qu'elle est fortement présente, et qu'elle peut enclencher des dynamiques vertueuses entre les différents segments de cette filière présents sur le territoire. Enfin, et ce point n'est pas présenté en tant que tel, la stratégie d'attractivité devrait favoriser encore les activités novatrices en matière de développement durable que ce soit du côté de la qualité des matériaux ou pour rendre l'activité productrice plus respectueuse de l'environnement.

## Une industrie qui résiste, des faiblesses pour le conseil-assistance et la recherche

L'économie non présentielle, pèse moins en Poitou-Charentes qu'au niveau national. Elle occupe plus d'un tiers des salariés de la région, soit trois points de moins que la moyenne métropolitaine.

L'industrie, qui emploie un salarié sur deux du secteur non présentiel, a perdu un peu moins d'emplois qu'au niveau national. Mais la région est pénalisée par son retard dans les activités de conseils et assistance aux entreprises. Ce secteur, en plein développement, emploie seulement 10 % des salariés de la sphère contre 17 % en moyenne métropolitaine.

Un moteur de développement économique et de renouvellement des activités industrielles de la région pourrait être le développement du secteur de la recherche et du développement. Actuellement, la dépense intérieure de R&D représente seulement 0,7 % du PIB régional, classant la région au 18<sup>e</sup> rang. Par ailleurs, le lien avec les entreprises est moins fort. Dans la région, 55 % des dépenses de recherche et développement sont faites par les entreprises contre 63 % au niveau national. Le profil des entreprises de la région, plutôt des PME tournées vers la sous-traitance, oriente leur recherche vers la moyenne technologie. En effet, la recherche en haute technologie ne représente qu'un tiers des dépenses des entreprises contre 45 % au niveau national. Dans ce domaine deux composantes propres à son développement semblent devoir être activées. D'une part, favoriser un effet de concentration, comme c'est le cas des pôles de compétitivité. D'autre part, activer des réseaux au-delà de la région, puisque c'est un élément du développement de la R&D.

## Une attractivité en lien avec le dynamisme démographique de la région

Le Poitou-Charentes bénéficie de sa situation sur le littoral atlantique et fait partie des régions qui attirent à la fois des actifs et des retraités. Or, dynamisme démographique et dynamisme économique sont liés. Les régions les plus attractives, au regard de notre indicateur, sont aussi celles où la population croît le plus vite. Cependant, d'autres critères peuvent atténuer ce lien. Ainsi Poitou-Charentes est une région à dominante rurale sans métropole locomotive de taille significative comme Nantes, Bordeaux ou Rennes.

La croissance de sa population est dans la moyenne nationale mais inférieure à ses voisines du littoral. Le solde naturel est nul et, prochainement, il y aura plus de décès que de naissances. Dès 2013, la population active de la région devrait baisser assez fortement.

# SYNTHÈSE

La question de l'attractivité démographique est donc centrale pour le Poitou-Charentes. Elle est liée au développement économique. Il n'en demeure pas moins que, par le biais de cette étude, l'accent pourrait être mis sur l'apport d'actifs pour enrichir la qualification de l'offre d'emploi.

En effet, outre l'aspect quantitatif, la qualification des emplois intervient. La région emploie moins de cadres que ne le laisse prévoir son profil économique. Le problème semble être moins de les attirer que de les retenir. Cette faiblesse des taux d'encadrement explique en grande partie le faible niveau de rémunération moyen dans la région. En effet, à secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle équivalents, les salaires sont proches des salaires de la province. Les coûts salariaux ne constituent donc pas un facteur d'attractivité particulier.

## Des disparités territoriales liées à la géographie et à l'armature urbaine

La grande diversité des atouts et des faiblesses à un niveau fin du territoire -plus ou moins d'économie présente, une économie plus ou moins spécialisée, une structure sectorielle plus ou moins concentrée, une proximité ou non du littoral- sont à prendre en compte pour étudier l'attractivité économique. Les zones d'emploi les plus attractives sont celles qui présentent logiquement le plus d'atouts comme la présence d'une ville regroupant un tissu d'entreprises conséquent,

des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche.

Ainsi, les zones de La Rochelle et de la Saintonge Maritime sur le littoral et celle de Poitiers, capitale régionale, sont-elles les plus attractives. Elles se situent dans le premier tiers des 348 zones d'emplois métropolitaines. Elles concentrent notamment les entreprises de services aux entreprises, secteur en pleine expansion.

Le Sud Deux-Sèvres, la zone d'Angoulême et la Saintonge intérieure sont moyennement attractives. Les deux premières bénéficient de la présence de villes suffisamment importantes pour rendre viable le développement d'activités de service. La densité économique de ces trois territoires leur permet d'avoir des activités variées et de ne pas dépendre de quelques grandes entreprises de la sphère non présente. Ils sont donc potentiellement moins fragiles que des territoires plus petits.

À l'inverse, les zones d'emploi de Châtelleraut, du Nord Deux-Sèvres et de Cognac enregistrent les plus fortes proportions de salariés travaillant dans la sphère non présente. Ces territoires spécialisés ou concentrés, comme Châtelleraut, sont fragiles.

Enfin les zones d'emploi du Nord Poitou, de Montmorillon, de Haute Charente et du Sud Charentes sont de petite taille. Elles se trouvent donc très dépendantes de quelques entreprises qui peuvent les déstabiliser en cas de difficultés.

## Une attractivité économique dans la moyenne

La région Poitou-Charentes s'avère moyennement attractive économiquement en comparaison des performances des trois autres régions de la façade atlantique. Au regard d'indicateurs qui permettent de mesurer l'attractivité économique, la région est plutôt bien positionnée pour l'évolution de l'emploi et le transfert d'entreprises entre régions. Par contre elle l'est moins bien pour la création d'entreprises. De fait la région puise plus son dynamisme dans sa croissance démographique que dans son économie productive. Classée au 10<sup>e</sup> rang pour son évolution de population, elle est au 12<sup>e</sup> rang pour son attractivité économique. En revanche, l'attractivité du Poitou-Charentes est supérieure à celle de ses deux autres régions limitrophes, le Centre et le Limousin.

Hormis la forte croissance de l'emploi dans les activités liées à la présence de population, les secteurs pour lesquels la région a obtenu entre 1998 et 2006 des résultats meilleurs que ceux attendus (*cf. méthodologie*), sont pour l'industrie ceux de la métallurgie et transformation des métaux, l'industrie des équipements mécaniques, celle des équipements électriques et électroniques, et pour les services, le commerce de gros et les conseils et assistance aux entreprises. Ce dernier secteur demeure néanmoins très faiblement présent dans la région.

# UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA MOYENNE

Dans les classements économiques et sociaux des régions, le Poitou-Charentes apparaît souvent comme une région en position moyenne. Il s'agit d'une performance non négligeable au regard de la taille de la région. Cependant, on peut se demander si elle exploite tout le bénéfice possible de son positionnement parmi les régions dynamiques de l'arc atlantique.

## Une position intermédiaire plutôt que moyenne

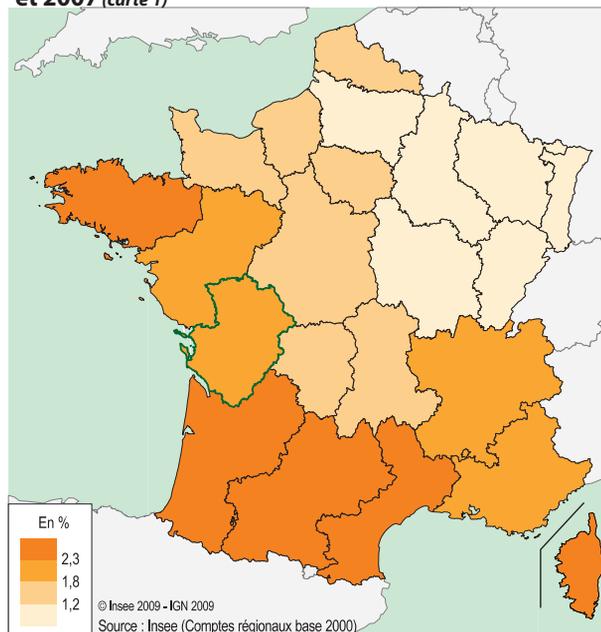
L'évolution de sa population illustre parfaitement cette interrogation. Entre 1999 et 2006, la population du Poitou-Charentes a augmenté de +0,7 % par an, légèrement plus que la moyenne métropolitaine. La région se situe au 10<sup>e</sup> rang des régions françaises alors que les Pays de la Loire sont 5<sup>e</sup> et l'Aquitaine 4<sup>e</sup>. Les moteurs de cette croissance sont cependant différents. Les Pays de la Loire arrivent à conjuguer à la fois un fort excédent naturel et une bonne attractivité migratoire. L'Aquitaine compte plus de décès que de naissances, la croissance de sa population est entièrement due au flux migratoire positif. Entre les deux, le Poitou-Charentes semble être une région de transition. Sans être négatif, son solde naturel est quasiment nul. L'évolution de sa population repose donc uniquement sur sa capacité à attirer des migrants. La région n'a pas les mêmes arguments à faire valoir que les régions du sud qui sont les plus attractives. Elle est néanmoins plus attractive qu'au début des années 60 où, concernant l'attractivité migratoire, elle occupait l'avant dernière position entre le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine.

D'un point de vue économique, le constat est un peu le même. Entre 2000 et 2007, le PIB du Poitou-Charentes a progressé, en volume, à un rythme annuel moyen de +2,0 % (carte 1). Ce résultat place la région légèrement au-dessus de la moyenne nationale des régions de province (+1,8 %). Ce bon résultat est toutefois inférieur à ses deux voisins du littoral. Les Pays de la Loire avec un taux de +2,2 % et l'Aquitaine avec +2,3 % ont mieux profité du début des années 2000. Bien sûr, là aussi, les moteurs de la croissance ne sont pas les mêmes et dépendent des spécialisations différentes de ces régions.

La sphère présentielle (cf. définition), destinée à répondre aux besoins de la population locale, a un poids important en Poitou-Charentes. Elle occupe quatre salariés sur dix comme au niveau métropolitain et classe selon ce critère la région au 6<sup>e</sup> rang derrière les trois régions méditerranéennes, l'Aquitaine et l'Île-de-France (carte 2).

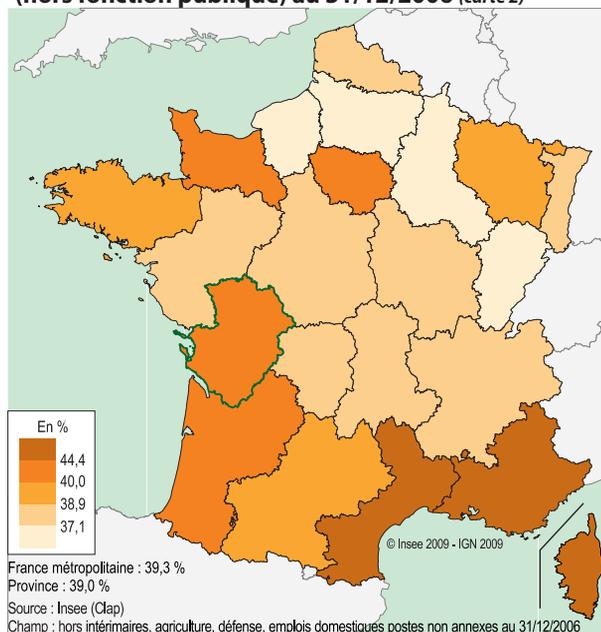
## Une croissance dynamique depuis 2000

Taux de croissance annuel moyen du PIB entre 2000 et 2007 (carte 1)



## Une forte présence de la sphère présentielle en Poitou-Charentes

Poids des effectifs salariés de l'économie présentielle (hors fonction publique) au 31/12/2006 (carte 2)



Cette sphère comprend les services aux particuliers, la construction, la santé, les activités associatives, le commerce de détail et les transports de voyageurs.

Par différence, la sphère non présenteielle regroupe l'industrie, l'énergie, le commerce de gros, le transport de marchandises et les services aux entreprises. Tous ces secteurs sont orientés vers les marchés intérieurs au territoire local mais aussi vers ses marchés extérieurs. Ils obéissent à des stratégies d'entreprises décidées au niveau national ainsi qu'à la volonté d'acteurs locaux pour l'implantation des entreprises sur leur territoire. Avec 34 % de salariés travaillant dans cette sphère, fin 2006, le Poitou-Charentes affiche le 5<sup>e</sup> taux le plus faible des régions de l'hexagone (carte 3). C'est trois points de moins que la moyenne métropolitaine. L'Aquitaine est au niveau du Poitou-Charentes. En revanche, les Pays de la Loire apparaissent au 2<sup>e</sup> rang le plus élevé des régions métropolitaines.

Là encore le Poitou-Charentes semble être une région intermédiaire. On peut se demander si être entouré de deux régions plus dynamiques, accroît la concurrence pour attirer de nouvelles entreprises et stimule ou non la complémentarité des tissus économiques ? Et au total, quelle est l'attractivité du Poitou-Charentes ?

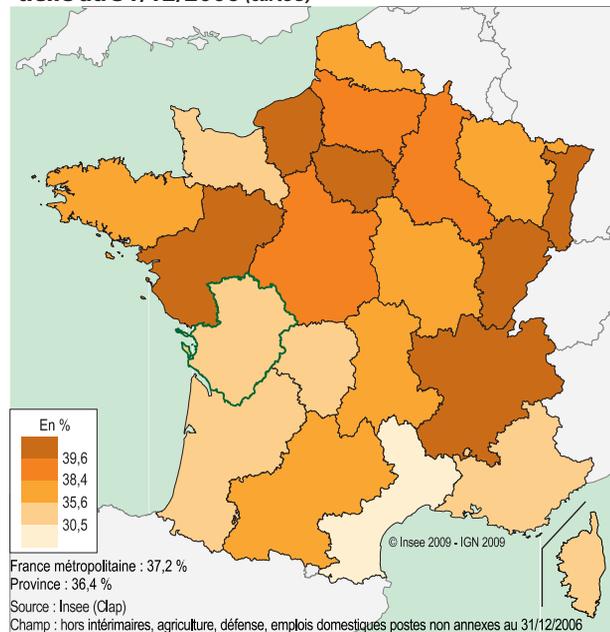
Le concept d'attractivité territoriale n'est que faiblement étayé par la théorie économique. Les fondements théoriques sont plus robustes si l'on se restreint à la notion d'attractivité économique définie comme la capacité à attirer sur le territoire des activités nouvelles ou des facteurs de production mobiles (machines, main-d'œuvre...).

Nous ne négligeons évidemment pas la capacité à créer des emplois et de la richesse par les activités de la sphère présenteielle, mais elles correspondent plus à des problématiques d'équipement et d'aménagement du territoire qu'à des notions de concurrence entre territoires pour attirer de nouvelles activités. C'est pourquoi, dans cette étude, la mesure de l'attractivité de la région Poitou-Charentes et de ses zones d'emploi est limitée aux secteurs de la sphère non présenteielle, pour lesquels la localisation de l'emploi est déterminée par les choix des entreprises. Pour comparer l'attractivité économique des régions nous avons construit un indicateur à partir :

- 1) du taux annuel moyen de créations d'entreprises de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2007 ;
- 2) du nombre d'arrivées d'établissements de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2006 ;
- 3) du taux d'évolution de l'emploi salarié dans tous les secteurs entre fin 1998 et fin 2006.

## Seulement un tiers des salariés dans la sphère non présenteielle en Poitou-Charentes

Poids des effectifs salariés de l'économie non présenteielle au 31/12/2006 (carte 3)



# UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA MOYENNE

Pour cette dernière composante, il convient de ne pas se limiter à l'emploi salarié dans la sphère non présenteielle. En effet, la création d'emploi dans cette sphère entraîne une augmentation de l'emploi dans la sphère présenteielle, en réponse aux besoins de la population locale. L'indicateur du nombre d'arrivées d'établissement est en niveau. Il livre donc une comparaison entre flux, indépendamment de la taille et de la structure productive de la région. Les deux autres indicateurs sont en taux, donc relatifs à la structure productive existante. Selon cet indicateur synthétique, le Poitou-Charentes se situe à la 12<sup>e</sup> place des régions métropolitaines pour son attractivité économique (carte 4).

Globalement, et sauf pour l'Île-de-France, la composante « nombre d'arrivées d'établissements » joue peu dans le classement des régions entre elles. Les différences se font sur l'emploi et la création d'entreprises. Dix régions sont nettement en dessous de l'attraction moyenne des régions métropolitaines (du Centre à l'Auvergne sur le graphique 1). Quatre régions sont nettement plus attractives, les trois régions méditerranéennes et l'Île-de-France. Le sud a une évolution très favorable de l'emploi alors que l'Île-de-France se distingue en attirant des établissements déjà existants, sans doute soucieux de se rapprocher d'équipements stratégiques comme les aéroports internationaux et des centres de décision.

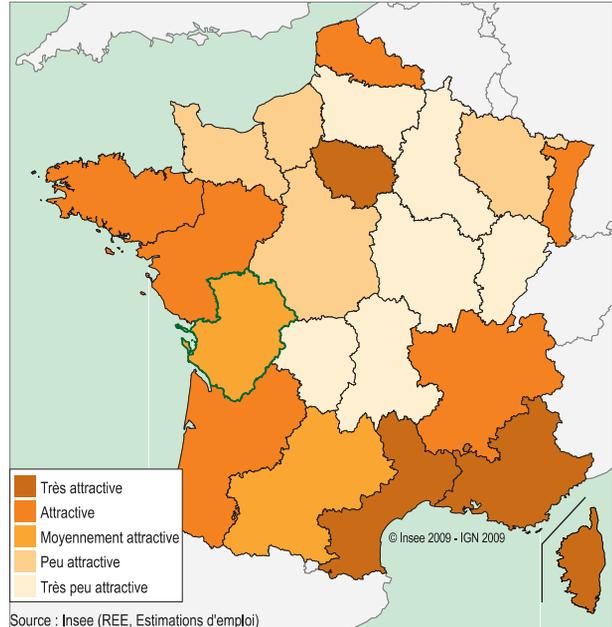
Au nord du Poitou-Charentes, en Bretagne et Pays de la Loire, plus attractives, c'est surtout l'évolution de l'emploi qui fait la différence. Au sud, en Aquitaine, aussi plus attractive, c'est surtout la création d'entreprises. L'ouverture à l'est de la région Poitou-Charentes est peu attractive. La région Centre est moins attractive et le Limousin présente des composantes d'attractivité très négatives.

## Une évolution de l'emploi supérieure aux attentes en Poitou-Charentes

Les différences d'attractivité observées entre régions sont-elles dues à leur structure d'activités ou aux caractéristiques propres des territoires comme leur position géographique en France, leur image, leur héliotropisme, la gestion elle-même des entreprises... ? Il est difficile de prouver statistiquement un lien entre l'attractivité économique et des éléments aussi difficiles à mesurer que l'image de la région par exemple. Par contre on peut neutraliser l'effet dû à la structure d'activités. En effet si une région est spécialisée dans des secteurs dont l'emploi est très dynamique, il est

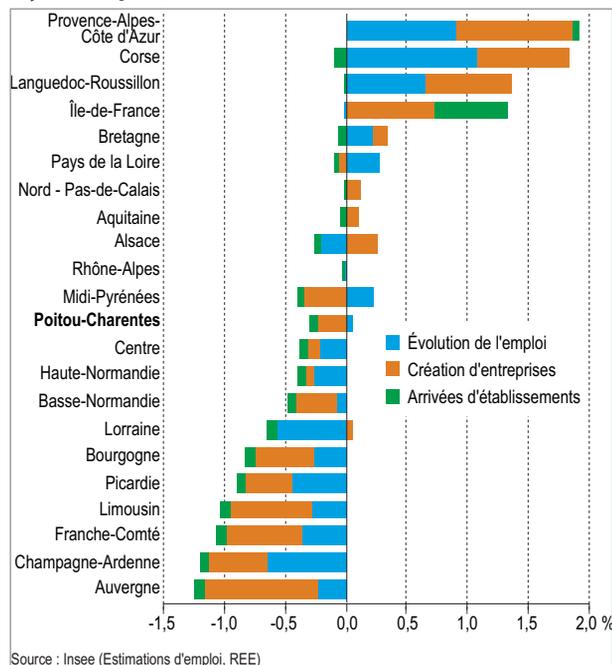
### Le Poitou-Charentes, région de la façade atlantique la moins attractive

#### Indicateur synthétique d'attractivité économique (carte 4)



### L'évolution de l'emploi seul contribue positivement à l'attractivité du Poitou-Charentes

#### Contribution des trois composantes à l'indicateur synthétique (graphique 1)



#### Note de lecture

En Poitou-Charentes, deux composantes, la création d'entreprises dans la sphère non présenteielle et les arrivées d'établissements, ont un effet plus faible sur l'indicateur synthétique que la moyenne métropolitaine symbolisée par la mesure du 0.

normal que l'évolution de son emploi soit plutôt favorable. Cela ne démontre pas que la région soit attractive, c'est à dire qu'elle attire plus que ce à quoi on pourrait s'attendre.

Sur la période 1998-2006, en Poitou-Charentes, l'emploi dans la sphère non présenteielle a augmenté de +4,9 %. Si les différents secteurs s'étaient comportés comme au niveau métropolitain, l'évolution attendue aurait été de +3,6 %. Il existe donc un différentiel favorable de 1,3 point qui ne s'explique pas par le profil productif de la région mais plutôt par un « effet géographique » bénéfique (graphique 2).

Si ce résultat est favorable, il contribue là aussi à placer le Poitou-Charentes dans sa position intermédiaire. Huit régions valorisent mieux leur structure productive en terme d'attractivité. Ce sont les régions du sud, ses

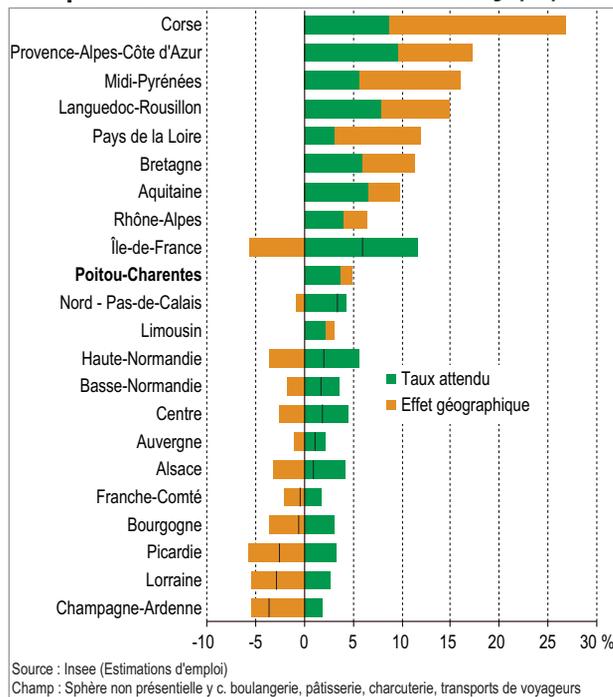
régions voisines de l'arc atlantique, ainsi que Rhône-Alpes. À l'inverse les régions qui font moins bien se trouvent principalement dans le centre et l'est.

En Poitou-Charentes, parmi les secteurs d'activité qui ont créé des emplois entre 1998 et 2006, les conseils et assistance, la construction navale et ferroviaire, la métallurgie-transformation des métaux, les industries d'équipements et le commerce de gros et intermédiaires bénéficient d'un effet géographique positif (graphique 3). En revanche, il est négatif dans les services opérationnels et les transports.

La bonne performance dans les conseils et l'assistance provient de besoins de plus en plus forts des entreprises en informatique, conseils juridiques, comptables... Cependant ce secteur reste encore nettement sous-représenté dans la région.

## Un effet géographique légèrement favorable à la croissance de l'emploi salarié en Poitou-Charentes

Taux d'évolution de l'emploi salarié dans la sphère non présenteielle entre fin 1998 et fin 2006 (graphique 2)



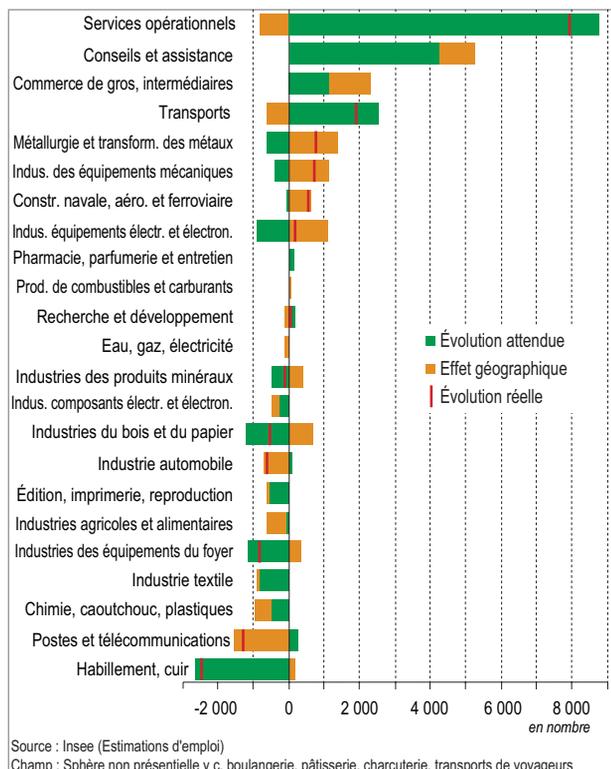
### Note de lecture

En Poitou-Charentes, si les différents secteurs s'étaient comportés comme au niveau métropolitain, le taux attendu aurait été de +3,6 %. Or le taux réel d'évolution est de +4,9 % soit un différentiel favorable de 1,3 point, dit effet géographique.

En Lorraine, le taux attendu aurait été de +2,6 %. Or le taux réel d'évolution est de -2,8 %, soit un effet géographique de -5,4 %.

## Une contribution plus faible qu'attendue des services opérationnels

Contribution des secteurs à la croissance de l'emploi salarié de 1998 à 2006 dans la sphère non présenteielle (graphique 3)



### Note de lecture

En Poitou-Charentes, si l'emploi salarié dans les services opérationnels avait évolué comme au niveau national entre 1998 et 2006, on aurait eu la création de 8 600 emplois. En fait, on n'en a enregistré que 7 800 soit un effet géographique de -800 emplois.

# UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA MOYENNE

Les industries des équipements investissent dans des produits innovants et dans des technologies de process pour se maintenir et résister à la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. Quant à la métallurgie et transformation des métaux, elle dépend fortement des équipementiers de l'aéronautique, du bâtiment et de l'automobile qui sont tous très présents dans la région.

Les industries des produits minéraux, du papier et du bois et des équipements du foyer connaissent un effet géographique positif en Poitou-Charentes. Pourtant ces secteurs perdent des emplois entre 1998 et 2006. La recrudescence de la concurrence internationale associée à de fortes pressions sur les ressources et sur les salaires pèsent sur les emplois industriels liés aux filières du bois, d'extraction et de transformation. Le coût des transports risque également de peser sur ces industries. L'effet géographique positif signifie que les pertes d'emploi ont été moins importantes que celles attendues.

Les secteurs d'activités postes et télécommunications, industries agroalimentaires, industrie automobile, chimie, caoutchouc, plastiques perdent non seulement des emplois, mais leurs effets géographiques pénalisent la région. Ces industries subissent la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. L'industrie de la chimie, caoutchouc, plastiques, avec la fermeture de l'établissement Michelin à Poitiers, a subi une forte baisse du nombre de ses salariés. Les IAA doivent faire face à la hausse des prix des matières premières et les baisses des prix de la viande et de la volaille dues aux différentes crises sanitaires. Des difficultés sur quelques entreprises et établissements peuvent contribuer à

l'effet géographique négatif. La situation d'Heuliez influe sur l'activité du secteur automobile en région.

Fin 2006, les régions voisines, les Pays de la Loire, le Limousin, l'Aquitaine et dans une moindre mesure le Centre, ont des structures d'emplois dans la sphère non présente proche de celle du Poitou-Charentes. Cependant, l'évolution de l'emploi salarié dans les secteurs est contrastée d'une région à une autre. Les Pays de la Loire et l'Aquitaine bénéficient d'un effet positif propre à leur territoire.

L'effet géographique positif des Pays de la Loire provient essentiellement de l'industrie et des services aux entreprises (tableau 1). La vitalité de certains secteurs industriels comme les IAA, les équipements mécaniques, la métallurgie et transformations des métaux, la chimie, caoutchouc, plastiques, et la construction navale, ferroviaire, aéronautique ont largement compensé le déclin des industries du textile et de l'habillement-cuir. Ce dynamisme est également fort dans les services aux entreprises. Les Pays de la Loire ont, comme le Poitou-Charentes, un effet géographique positif dans les conseils et l'assistance. À l'inverse du Poitou-Charentes, cet effet géographique positif se retrouve également dans les services opérationnels, les postes et télécommunications et les transports.

En Aquitaine, les services aux entreprises sont plus dynamiques qu'en Poitou-Charentes. En outre, les salariés aquitains y sont proportionnellement plus nombreux que dans les quatre autres régions, notamment dans les conseils et assistance et les services opérationnels. Les services aux entreprises se

## L'effet géographique favorable s'explique par une baisse de l'emploi industriel moins forte qu'attendue

### Décomposition de l'effet géographique relatif à la croissance de l'emploi salarié dans les régions limitrophes du Poitou-Charentes (1998-2006) (tableau 1)

	Poitou-Charentes	Pays de la Loire	Centre	Aquitaine	Limousin
Industrie	+1,8	+4,6	-1,2	+2,1	-1,4
Commerce de gros et intermédiaires	+0,6	+1,0	0,0	+0,5	-0,3
Transports	-0,3	+0,9	-0,2	-0,5	-0,6
Services aux entreprises	-0,8	+2,3	-1,2	+1,0	+3,1
<b>Ensemble</b>	<b>+1,3</b>	<b>+8,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>+3,1</b>	<b>+0,8</b>

Source : Insee (Estimations d'emploi)

Champ : Sphère non présente y compris boulangerie, pâtisserie, charcuterie, transports de voyageurs

#### Note de lecture :

Entre 1998 et 2006, l'évolution de l'emploi en Poitou-Charentes a été supérieure de 1,3 point à celle attendue si les différents secteurs s'étaient comportés comme au niveau métropolitain. Ce bon résultat est en grande partie dû à l'industrie. En revanche, les services aux entreprises ont eu de moins bons résultats qu'attendus.

développent autour de «métropoles» telles Bordeaux et Nantes. En revanche, ce secteur est moins dynamique dans la région Centre, probablement à cause de la proximité avec l'Île-de-France.

Le Limousin et le Centre se caractérisent par des pertes d'emplois industriels plus élevées que la moyenne métropolitaine. Le Limousin a un effet géographique positif dans les services aux entreprises dû à une forte croissance des services opérationnels et des conseils et assistance sur la période 1998-2006 sans pour autant réussir à rattraper son retard.

## Les créations d'entreprises de la sphère non présente ne bénéficient pas d'un effet géographique positif

De la même manière que pour l'emploi, en appliquant les taux annuels moyens de créations d'entreprises métropolitains à la structure locale, on obtient des taux de créations attendus régionaux. La différence entre le taux de création réel et le taux de création attendu mesure là aussi un effet géographique propre qui ne s'explique pas par les spécialisations de la sphère non présente régionale.

Sur la période 1998-2007, en Poitou-Charentes, le taux annuel moyen de créations d'entreprises de la sphère non présente est de +9,2 %. Si les différents secteurs s'étaient comportés comme au niveau métropolitain, le taux aurait été de +10,0 %, soit un effet géographique négatif de près d'un point (graphique 4).

La structure d'activités joue peu sur le taux annuel moyen de créations d'entreprises au sein des régions de province. En revanche, l'effet propre du territoire semble influencer sur cet indicateur. Seules deux régions bénéficient d'un effet géographique positif marqué : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. A contrario, le Limousin et l'Auvergne ont les effets géographiques négatifs les plus élevés. L'attraction de l'Île-de-France pénalise ses régions limitrophes. Le Poitou-Charentes se distingue sur la façade atlantique avec un effet négatif alors que les autres régions de l'arc n'ont pas d'effet propre. Corrigés de l'Île-de-France, c'est-à-dire en appliquant les taux de créations de province à la structure locale, le constat reste identique.

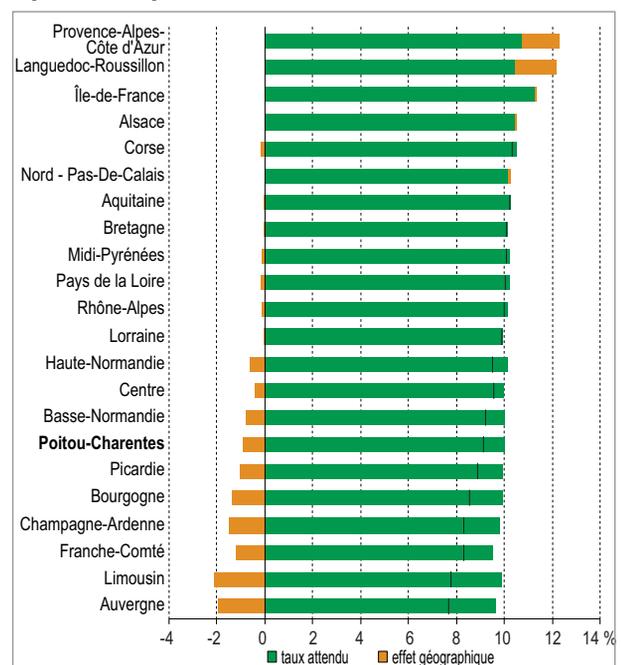
En Poitou-Charentes, la décomposition sectorielle de l'effet géographique met en évidence une moins bonne performance qu'attendue pour la création d'entreprises dans le commerce de gros et intermédiaires, les

transports de marchandises et les services aux entreprises (tableau 2). Dans les services, les conseils et assistance bénéficient de la tendance nationale, ce n'est pas le cas des services opérationnels.

Si dans les régions atlantiques limitrophes au Poitou-Charentes l'effet géographique n'est pas significatif, des différences apparaissent dans certains cas en décomposant cet effet selon les secteurs. Ainsi, en Aquitaine, la décomposition sectorielle montre que ce territoire ne bénéficie pas entièrement de la conjoncture nationale dans le commerce de gros et intermédiaires, mais compense ce déficit par un dynamisme dans les services aux entreprises. La création d'entreprises dans l'industrie évolue moins favorablement dans le Centre ainsi que dans le Limousin. De plus, dans cette dernière région, les implantations se développent également moins vite dans le commerce de gros et les services aux entreprises qu'au niveau national. En revanche, les Pays de La Loire ne bénéficient d'aucun effet géographique quel que soit le secteur.

### Peu de différence structurelle sur la création d'entreprises

Taux annuel moyen de créations d'entreprises dans la sphère non présente entre 1998 et 2007 (graphique 4)



Source : Insee (REE)  
Champ : hors activités artisanales boulangerie-pâtisserie, charcuterie

#### Note de lecture

En Poitou-Charentes, si les différents secteurs s'étaient comportés comme au niveau métropolitain, le taux attendu aurait été de 10 %. Or le taux annuel moyen réel de création d'entreprises est de 9,1 % soit un différentiel défavorable de -0,9 point, dit effet géographique.

## Un solde annuel des transferts d'établissements positifs

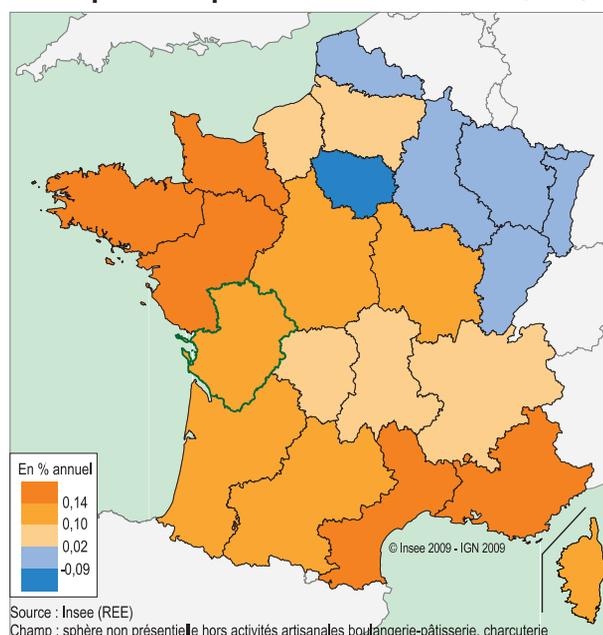
Les transferts d'établissements participent au renouvellement du tissu économique. La région a bénéficié d'arrivées d'établissements plus nombreuses que les départs. Entre 1998 et 2006, le Poitou-Charentes a accueilli 960 établissements de la sphère non présente en provenance des autres régions. Le taux annuel d'arrivées d'établissements est au-dessus de la moyenne métropolitaine, positionnant la région à la 8<sup>e</sup> place. Ces taux sont également élevés dans le nord-ouest de la France, autour de la Méditerranée, ainsi que dans les régions Centre et Picardie.

Sur les huit années, la région dégage un solde de 240 établissements avec les 21 autres régions métropolitaines. Ainsi, le taux de solde annuel des transferts d'établissements est positif, et classe le Poitou-Charentes en 8<sup>e</sup> position (carte 5). Les trois quarts du solde sont dus à des échanges avec l'Île-de-France. La Bretagne et les Pays de la Loire affichent un taux de solde annuel plus fort. En Bretagne, le solde est dû à un plus faible taux de départs, tandis qu'en Pays de la Loire, il s'explique par un taux d'arrivées plus élevé.

Les flux interrégionaux les plus importants proviennent des mouvements de l'Île-de-France vers ses régions limitrophes, les régions méditerranéennes et Rhône-Alpes. L'Île-de-France est au 1<sup>er</sup> rang pour le nombre d'arrivées d'établissements de la sphère non présente mais les départs y sont encore plus nombreux. Tout comme les régions du quart nord-est de la France, la perte d'établissements se fait au profit des régions de l'ouest et du sud.

### Des transferts d'établissements qui profitent plus aux régions de l'ouest et du sud

Taux de solde annuel des transferts d'établissements de la sphère non présente de 1998 à 2006 (carte 5)



Le taux de solde est la différence entre les arrivées et les départs des établissements rapportée au stock d'établissements en milieu de période

### Un différentiel peu marqué dans l'industrie. Les services aux entreprises pénalisent la création d'entreprises

Décomposition sectorielle de l'effet géographique relatif au taux annuel moyen de création d'entreprises de la sphère non présente (1998-2007) (tableau 2)

	Poitou-Charentes	Pays de la Loire	Centre	Limousin	Aquitaine	Bretagne
Industrie	-0,1	0,0	-0,2	-0,3	0,0	0,0
Commerce de gros et intermédiaires	-0,3	0,0	-0,1	-0,8	-0,2	-0,1
Transports de marchandises	-0,2	-0,1	0,0	-0,2	0,0	-0,2
Services aux entreprises	-0,3	-0,1	-0,1	-0,7	0,2	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee (REE)

Champ : Sphère non présente hors activités artisanales boulangerie-pâtisserie, charcuterie

## Des arrivées d'Île-de-France et des régions voisines pour le Poitou-Charentes

Les deux tiers des arrivées d'établissements en Poitou-Charentes proviennent d'abord de l'Île-de-France. Ensuite les transferts d'établissements ont souvent lieu avec les territoires voisins de l'Aquitaine et des Pays de la Loire (carte 6). Les arrivées de ces deux régions limitrophes sont aussi nombreuses que les départs du Poitou-Charentes vers ces dernières (carte 7).

Plus de la moitié des arrivées en Poitou-Charentes concernent des établissements exerçant dans les conseils et assistance et les services opérationnels. Les autres relèvent du commerce de gros et intermédiaires. Les transferts industriels sont peu nombreux, 170 arrivées en huit ans. Ils concernent essentiellement les secteurs de l'édition-imprimerie-reproduction, les industries des équipements du foyer, d'équipements électriques et électroniques ou mécaniques.

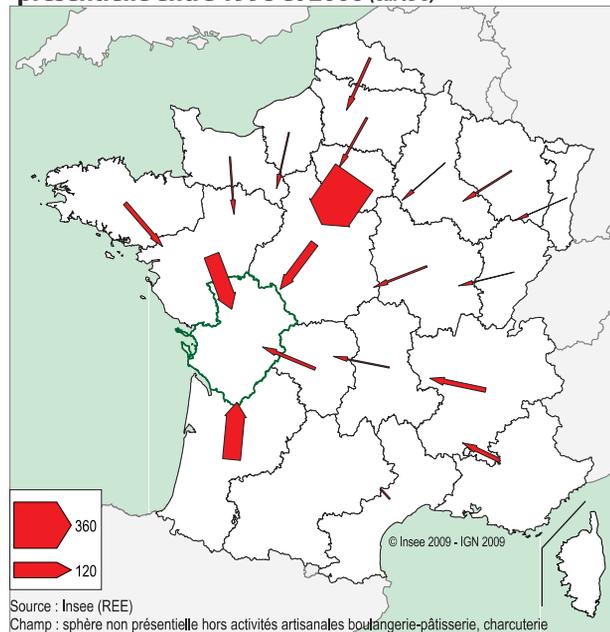
## Plus d'arrivées que de départs dans les zones d'emploi de La Rochelle, de la Saintonge Maritime et du Sud Deux-Sèvres

Les zones d'emploi de La Rochelle, de la Saintonge Maritime et de Poitiers (cf. carte 15 page 42) ont capté plus de 200 établissements de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2006 sur un total de 960 pour la région. Ces établissements proviennent généralement des autres zones d'emploi limitrophes et de l'Île-de-France. Le Sud Deux-Sèvres, Angoulême et la Saintonge Intérieure ont également attiré des établissements, mais de façon moindre, environ 150 en huit ans.

Les territoires de La Rochelle, de la Saintonge Maritime et du Sud Deux-Sèvres enregistrent plus d'arrivées d'établissements que de départs. A contrario, le Nord Deux-Sèvres en perd plus qu'il n'en capte. Dans les autres zones d'emploi du Poitou-Charentes, les arrivées sont aussi nombreuses que les départs.

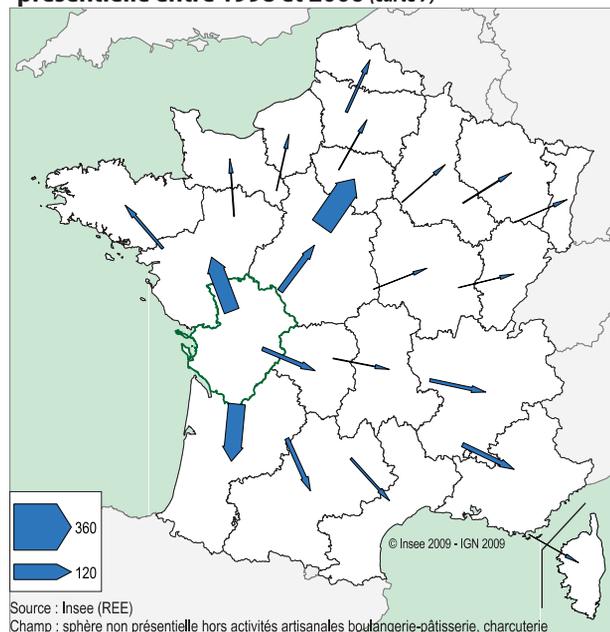
### 360 établissements en provenance d'Île-de-France

#### Arrivées d'établissements de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2006 (carte 6)



### 180 établissements à destination d'Île de France

#### Départs d'établissements de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2006 (carte 7)



## Un secteur industriel qui compte pour la région

Dans l'économie de la région Poitou-Charentes, la sphère présentielle occupe une place prépondérante et l'emploi y progresse plus fortement qu'en moyenne métropolitaine. À l'inverse l'emploi dans la sphère non présentielle progresse moins qu'en moyenne et la région fait moins bien que les autres régions de la façade atlantique. Si l'industrie régionale perd moins d'emplois que la métropole, les gains sont moindres dans les services aux entreprises. L'industrie picto-charentaise se caractérise par un tissu dense de PME et par l'importance de la sous-traitance. Elle est donc exposée aux délocalisations.

Parmi les principaux secteurs, les IAA, liées au terroir, marquent fortement l'industrie régionale avec le cognac et les produits laitiers. Mais ce secteur perd des emplois et est sensible à la conjoncture internationale, en particulier les exportations de cognac.

Les industries des biens d'équipement positionnent la région au 2<sup>e</sup> rang derrière Midi-Pyrénées. L'emploi dans ce secteur a jusque là plutôt bien résisté dans la région mais la crise en cours risque de l'affecter fortement, en particulier la construction navale.

Les industries du bois et du papier, 3<sup>e</sup> secteur industriel employeur, sont une tradition régionale avec des savoir-faire reconnus comme dans la tonnellerie ou innovant comme le packaging. Mais elles sont, elles aussi, soumises à la concurrence internationale.

Par ailleurs la crise a déjà un impact très lourd sur la filière automobile.

# UN SECTEUR INDUSTRIEL QUI COMPTE POUR LA RÉGION

Les entreprises qui s'installent sur un territoire recherchent un environnement propice à leur activité et propice à créer et à maintenir des emplois. Elles recherchent les atouts d'une région telles que les ressources naturelles, la présence de fournisseurs et de prestataires ou encore les activités présentes permettant leur développement. La spécialisation du secteur productif, et notamment de son industrie, est donc une composante importante de l'attractivité économique d'une région.

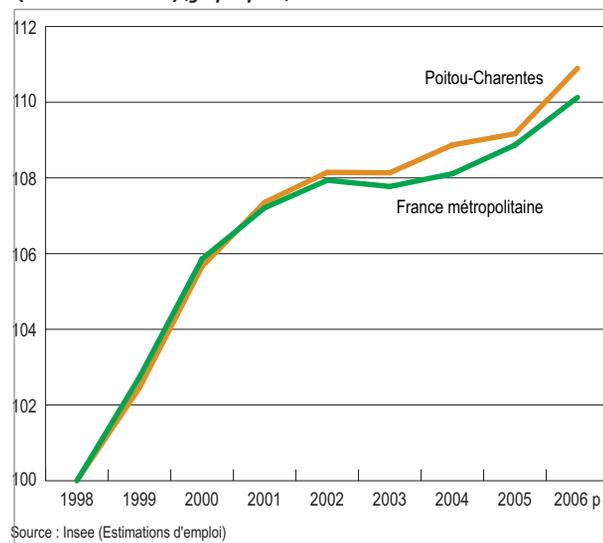
Fin 2006, avec 34 % de salariés travaillant dans la sphère non présenteielle, le Poitou-Charentes affiche le 5<sup>e</sup> taux le plus faible des régions de l'hexagone. C'est trois points de moins que la moyenne métropolitaine. Est-ce un handicap ? En 2006, l'industrie a créé 14,5 % de la valeur ajoutée régionale. C'est au même niveau que la moyenne métropolitaine. Cette comparaison n'est pas cependant satisfaisante. En effet, la moyenne métropolitaine est affectée par la faiblesse relative de l'industrie en Île-de-France. Quand on compare avec les régions de province, la part de la valeur ajoutée créée par l'industrie de la région est inférieure de 1,7 point à la moyenne. Au bénéfice du Poitou-Charentes, notons que la valeur ajoutée du secteur a augmenté plus vite dans la région qu'en France de province.

Quels sont les atouts du Poitou-Charentes, comment se situent et évoluent les activités du secteur industriel dans l'ensemble de l'activité économique de la région ?

Comment expliquer à la fois la modeste part de la sphère non présenteielle et son rattrapage ?

## Une progression légèrement plus forte pour le Poitou-Charentes à partir de 2002

Évolution de l'emploi salarié de fin 1998 à fin 2006 (tous secteurs) (graphique 5)



## L'emploi progresse plus vite dans la sphère présenteielle picto-charentaise

L'emploi salarié au 31 décembre (tableau 3)

	Effectifs en 2006 (p)	Variation 1998-2006	Évolution 1998-2006 (en %)	
			Poitou-Charentes	France métropolitaine
Tous secteurs de l'économie	591 417	58 108	+10,9	+10,1
Sphère présenteielle	188 044	32 598	+21,0	+18,1
Sphère non présenteielle	204 979	9 660	+4,9	+6,3
dont				
Industrie	100 551	-6 107	-5,7	-9,0
Commerce de gros et intermédiaire	23 997	2 255	+10,4	+5,0
Transports	20 611	1 872	+10,0	+13,3
Services aux entreprises	59 820	11 640	+24,2	+27,9

(p) : provisoire

Source : Insee - Estimations d'emploi

Champ : Sphère non présenteielle : y compris boulangerie, pâtisserie, charcuterie, transports de voyageurs

**Note** : la différence entre la somme des emplois des deux sphères -présenteielle et non présenteielle- et le total des emplois de l'ensemble de l'économie provient des emplois des secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ainsi que de l'administration publique.

## Une évolution de l'emploi proche de la moyenne métropolitaine

Le profil d'activité d'une région évolue dans le temps, certains secteurs sont créateurs d'emplois alors que d'autres déclinent. L'évolution de l'emploi permet donc de mesurer les transformations qui s'opèrent au sein du tissu productif.

Fin 2006, tous secteurs d'activité confondus, le Poitou-Charentes compte 591 000 emplois salariés, soit 58 000 salariés de plus qu'en 1998 (+10,9%). Cette augmentation est proche de celle de la France métropolitaine (tableau 3) et place le Poitou-Charentes au 8<sup>e</sup> rang des régions. L'emploi salarié régional a progressé au même rythme qu'au niveau métropolitain jusqu'en 2002. Ensuite, la hausse a été très légèrement supérieure en région (graphique 5). Sur l'ensemble de la période, les régions les plus dynamiques se situent dans le sud de la France ainsi que sur la façade atlantique (carte 8).

## Une croissance en grande partie due à la sphère présentielle

En Poitou-Charentes, les secteurs d'activité de la sphère présentielle ont plus contribué à la croissance de l'emploi salarié que sur l'ensemble du territoire. En effet, entre 1998 et 2006, elle a progressé de +21 % dans la région contre +18 % en métropole.

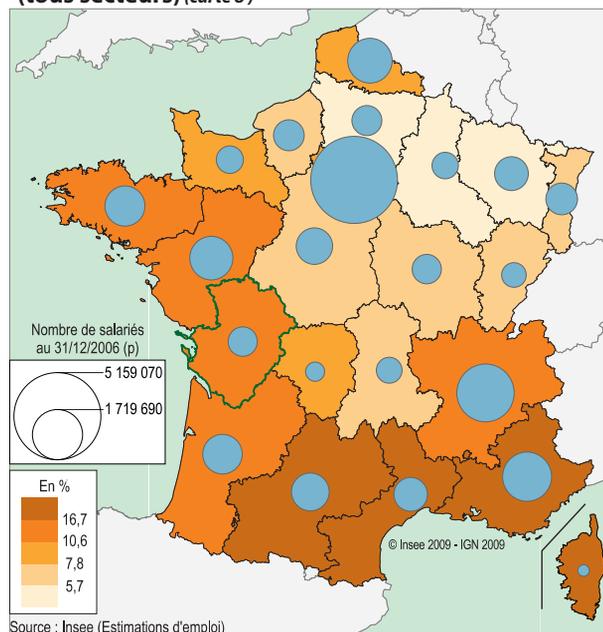
Cette dynamique est due à la construction, au commerce de détail et réparations et aux activités financières. L'évolution y a été supérieure à celle de métropole. La construction est particulièrement dynamique sur la façade atlantique et dans le sud, ceci est en partie lié aux migrations de la population vers ces territoires.

Les services aux particuliers ont aussi créé des emplois en région mais moins fortement qu'en France métropolitaine, notamment dans les hôtels et restaurants et les activités récréatives, culturelles et associatives. Dans les services personnels et domestiques, l'évolution des effectifs salariés est identique en Poitou-Charentes et en métropole.

La croissance de l'emploi est moins appuyée dans la sphère non présentielle, en région comme en métropole. Entre 1998 et 2006, dans cette sphère, la croissance a, là aussi, été soutenue dans le sud de la France et les régions bordant l'Atlantique (carte 9). Cependant, sur la façade atlantique, c'est en Poitou-Charentes que cette augmentation est la plus faible, +5 %, taux inférieur d'un point à la moyenne métropolitaine. Entre 1998 et

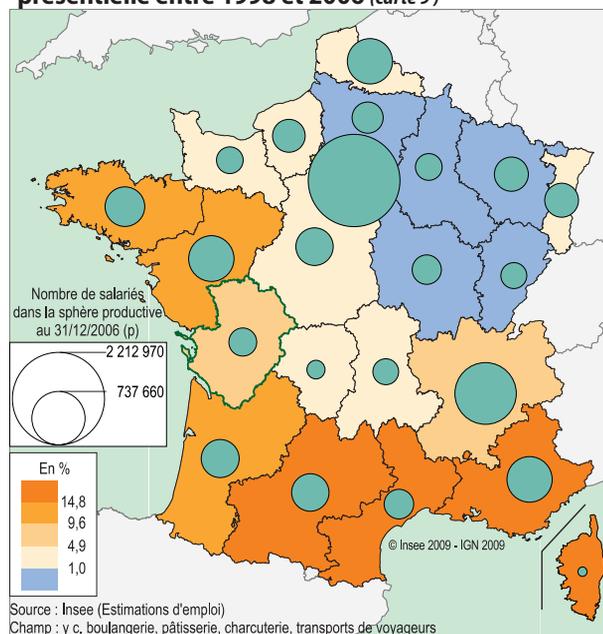
## Forte évolution de l'emploi salarié total dans le sud et l'ouest

Évolution de l'emploi salarié de fin 1998 à fin 2006 (tous secteurs) (carte 8)



## Dans la sphère non présentielle : des pertes d'emploi dans l'est, des gains dans les régions du sud et de la façade atlantique

Évolution de l'emploi salarié de la sphère non présentielle entre 1998 et 2006 (carte 9)



2001, les emplois salariés de la sphère non présenteielle ont progressé moins rapidement que sur l'ensemble de la métropole. Entre 2001 et 2006, la baisse des effectifs a été aussi défavorable dans la région que sur l'ensemble du pays (graphique 6).

## L'industrie régionale emploie plus de la moitié des salariés de la sphère non présenteielle

La baisse des effectifs, depuis 2001, dans la sphère non présenteielle est entièrement imputable au secteur industriel. L'industrie régionale a perdu 6 000 emplois salariés depuis 1998, soit une baisse de -6 %. Cette diminution est plus sévère sur la France métropolitaine (graphique 7). En effet, entre 1998 et 2001, l'effectif salarié industriel régional a progressé plus qu'au niveau métropolitain. Et de 2001 à 2006, la réduction des effectifs a été moins prononcée en région qu'en métropole. Presque toutes les régions métropolitaines sont concernées par ce repli.

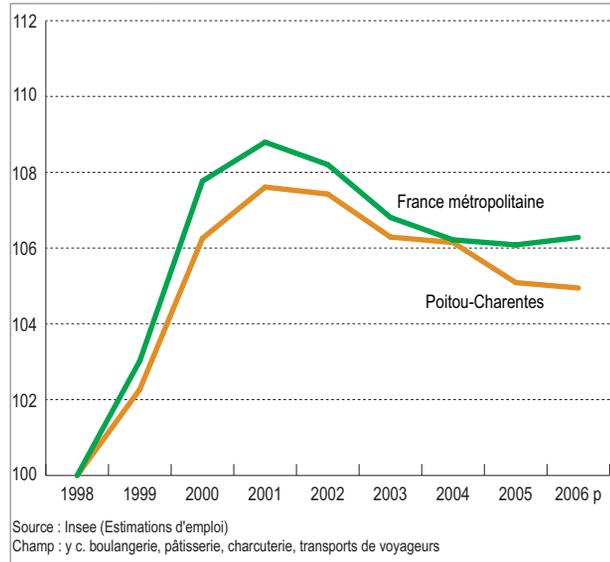
Nous avons vu au chapitre précédent que ces résultats, plutôt meilleurs que la moyenne métropolitaine au moins jusqu'en 2006, ne s'expliquent pas uniquement par la structure productive de la région. En effet, l'emploi total de la sphère non présenteielle a progressé de +1,3 % de plus que ce à quoi on aurait pu s'attendre si chaque secteur d'activité avait la même évolution qu'au niveau métropolitain. Cet effet, que l'on a qualifié de géographique précédemment, est difficile à expliquer. Il puise son origine dans les territoires, dans leurs ressources naturelles et humaines, dans les cultures et les savoir-faire qui s'y sont développés. Pour essayer de le comprendre, il faut chercher de quoi est faite l'industrie en Poitou-Charentes et d'où elle vient.

Fin 2006, l'industrie réunit 52 % des emplois de la sphère non présenteielle (hors intérim, charcuterie, boulangerie-pâtisserie). C'est neuf points de plus que la moyenne métropolitaine. Ce taux élevé s'explique essentiellement par la faiblesse des services aux entreprises. Les régions les plus industrielles sont celles de l'est et du centre de la France. La part des emplois industriels en Poitou-Charentes est proche de celle des autres régions de la façade atlantique. L'Aquitaine se distingue avec seulement 42 % des salariés de la sphère non présenteielle exerçant dans l'industrie.

La région Poitou-Charentes se caractérise par un tissu industriel composé de petites et très petites entreprises. La grande majorité de l'activité industrielle est une

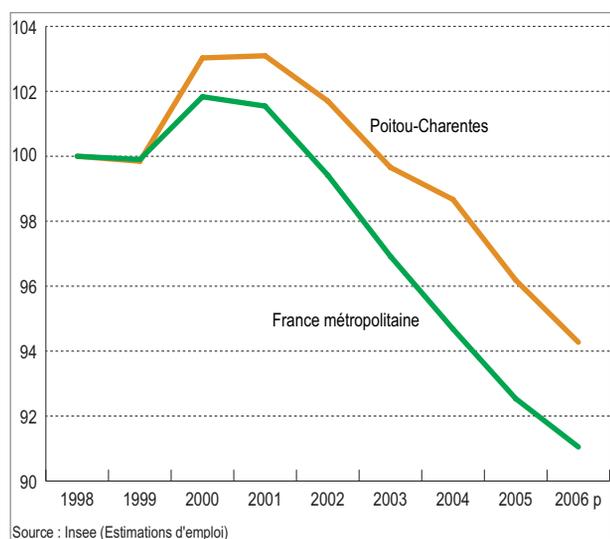
### Une baisse de niveau comparable entre 2001 et 2006

Évolution de l'emploi salarié au 31/12 (sphère non présenteielle) (graphique 6)



### Repli de l'emploi salarié dans l'industrie depuis 2001

Évolution de l'emploi salarié au 31/12 - Industrie (graphique 7)



activité de sous-traitance. Ces entreprises sont donc plus exposées aux délocalisations parce que, d'une part leurs clients peuvent exercer une pression pour baisser les prix, mais aussi pour réaliser une délocalisation.

Les trois premiers secteurs industriels employeurs dans la région sont l'agroalimentaire, les équipements mécaniques et le bois et le papier (graphique 8). Ils sont proportionnellement plus présents qu'en moyenne métropolitaine. Viennent ensuite la métallurgie et transformation des métaux puis la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Ces cinq secteurs représentent 26 % des salariés de la sphère alors qu'en France métropolitaine, ils en regroupent seulement 19 %.

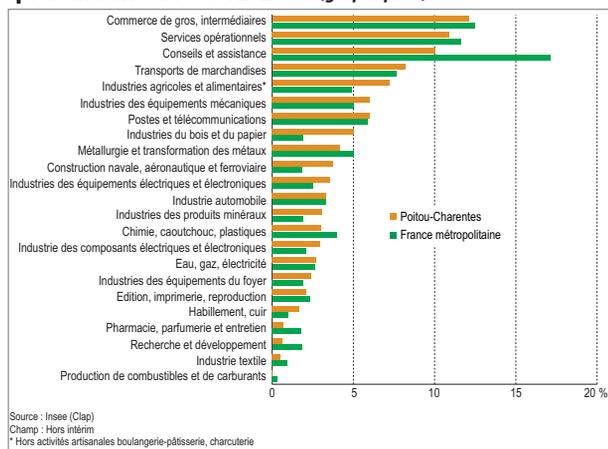
Si le profil d'activité de la sphère non présenteielle suit dans les grandes lignes le profil métropolitain, la région détient toutefois des spécificités industrielles. Elles sont liées aux ressources naturelles du Poitou-Charentes, aux infrastructures ou à la présence historique d'entreprises liées à des inventeurs régionaux tels que Claude Boucher, Marcelin Leroy ou Louis Heuliez. De grandes entreprises sont implantées de longue date dans la région comme Rhodia à Melle, d'autres sont venues à la suite d'un mouvement de décentralisation dans les années 70 (SAFT, Valéo, Schlumberger...). Cet enracinement industriel protège-t-il certains secteurs ou bien abrite-t-il des secteurs en perte de vitesse ? Des activités émergentes sont-elles en train de naître ?

## Les IAA, 1<sup>er</sup> secteur industriel

Premier secteur industriel régional, les industries agroalimentaires sont plus présentes en Poitou-Charentes qu'en moyenne métropolitaine et placent la région au 5<sup>e</sup> rang. Les principaux atouts de la région sont le cognac, l'agneau du Poitou-Charentes ou les produits laitiers, tels que le beurre AOC. Poitou-Charentes est la première région productrice de lait de chèvre. Les entreprises régionales développent également la fabrication de plats préparés. Les IAA plus liées aux terroirs que les autres secteurs sont moins exposées aux risques de délocalisation. Toutefois, ce secteur est fragilisé par les crises sanitaires, dans les activités liées à la volaille et aux viandes, et par la hausse des prix des matières premières. Entre 1998 et 2006, le secteur a perdu plus d'emplois qu'il n'aurait dû. Le Poitou-Charentes est d'ailleurs la seule région de la façade atlantique à en avoir perdu. Enfin, le cognac, qui tire les exportations régionales, est très sensible à la conjoncture économique internationale.

### Un profil proche du profil métropolitain, excepté pour les conseils et assistance

#### Répartition des emplois dans la sphère non présenteielle au 31/12/2006 (graphique 8)



## Des industries d'équipements plus présentes en Poitou-Charentes

La part des salariés des industries des biens d'équipements (équipements mécaniques, électriques et électroniques, construction navale, ferroviaire et aéronautique) dans la sphère non présenteielle est plus importante en Poitou-Charentes qu'en France métropolitaine. La région se positionne à la 2<sup>e</sup> place derrière Midi-Pyrénées. Cependant, hormis le Limousin, avec un taux faible, les poids des autres régions limitrophes sont proches de celui du Poitou-Charentes. Ce secteur a bénéficié d'un effet géographique positif qui a permis de compenser les baisses d'effectifs attendues.

En Poitou-Charentes, les industries d'équipements mécaniques comptent une forte proportion de petits et moyens établissements. La région est spécialisée dans la fabrication de machines d'usage général et de machines agricoles. Cependant, ces industries de sous-traitance, parce qu'elles sont liées aux donneurs d'ordres, ont une faible capacité d'anticipation des commandes. Elles sont confrontées à la concurrence de pays à bas coût de main-d'œuvre et aux demandes de baisse des prix et d'optimisation des délais. Pour s'adapter, le Poitou-Charentes, avec une agriculture très présente, innove dans la fabrication de machines agricoles. Alors qu'on aurait pu s'attendre à une baisse des effectifs dans ce secteur, ceux-ci ont légèrement progressé entre 1998 et 2006.

# UN SECTEUR INDUSTRIEL QUI COMPTE POUR LA RÉGION

Au sein des industries des équipements électriques et électroniques, la fabrication de moteurs et génératrices électriques et celle de matériel de mesure et de contrôle concentrent l'essentiel de l'emploi. En effet, ces activités reposent sur de grands établissements comme Leroy Somer, ECE, SAGEM ou Thalès Avionics. Là aussi l'effet géographique a été positif et a permis de compenser la baisse des effectifs.

La construction navale, ferroviaire et aéronautique est plus présente dans la région qu'en moyenne métropolitaine. Près de la moitié des salariés du secteur exerce dans la construction navale, notamment dans la construction de bateaux de plaisance (chantiers Fontaine Pajot, Dufour Yachts...), un tiers dans l'aéronautique (SOGERMA, SNECMA...) et 16 % dans le ferroviaire (Alstom).

Ainsi, le marché de la plaisance est en fort développement autour de La Rochelle. Accompagnant cette activité, de nouvelles places de quai vont être créées afin de répondre à l'encombrement des ports qui freine l'activité. Cependant, l'ouverture de l'Europe, à de nouveaux pays à bas coûts de main-d'œuvre et aux contraintes environnementales moindres, pourrait entraîner des délocalisations.

L'usine Alstom d'Aytré, unique établissement ferroviaire sur la région, assure la conception et la construction de matériel roulant ferroviaire, comme les rames TGV et pendulaires, les tramways et les automotrices rapides. La concurrence internationale est importante mais le positionnement d'Alstom Aytré est favorable sur de nombreux marchés : l'Espagne, l'Europe de l'Est, l'Australie et l'Iran, pour les tramways, la Corée, Taiwan et potentiellement la Chine, pour les rames TGV. L'activité de conception et la fabrication du nouveau TGV duplex, du futur AGV (futur train à grande vitesse d'Alstom) et du Tram-Train (véhicule ferroviaire mi-tramway, mi-train) ainsi que la création du futur réseau TGV européen, devraient assurer le plan de charge de l'entreprise sur plusieurs années.

## La filière bois ancrée dans l'économie régionale

La filière bois marque très fortement l'économie régionale. Les industries du bois et du papier sont le 3<sup>e</sup> secteur industriel employeur de la région. La tradition de travail du bois est très ancienne en Poitou-Charentes, en raison des facilités d'approvisionnement. Les ressources forestières du Marais Poitevin (peupliers),

des Landes et du Limousin (résineux) ne suffisant plus à satisfaire les besoins diversifiés de ce secteur, il a fallu importer des bois exotiques d'Afrique et du bois du Nord. Ainsi, le port de La Rochelle-La Pallice, premier port français pour les produits forestiers, et celui de Rochefort, spécialisé dans les bois scandinaves, se sont développés. La filière bois fournit les industries : scieries, déroulage de contreplaqués, contreplaqués moulés, panneaux de particules et charpentes. La majorité des établissements français produisant des panneaux de particules sont localisés en Poitou-Charentes et la région produit plus de la moitié des contreplaqués français. De plus, grâce à la production de cognac et au voisinage du vignoble bordelais, la tonnellerie s'est fortement développée. En effet, les industriels régionaux fabriquent la moitié de la production nationale.

La ressource en bois et l'influence du savoir-faire des salariés ont permis l'essor de l'industrie du meuble en Poitou-Charentes. Le meuble est, en effet, la première activité des industries des équipements du foyer.

Malgré cette diversité d'activités liées au bois, elles sont toutes concernées par la concurrence internationale, avec en particulier, une forte pression des pays alliant des ressources forestières abondantes et des conditions de bas salaires.

L'industrie du papier et du carton remonte au moyen-âge depuis la fabrication du papier royal «Vélin» dans les moulins de Charente jusqu'à la première usine de fabrication de carton ondulé. L'industrie de l'emballage s'est développée au XX<sup>e</sup> siècle en liaison avec l'agroalimentaire. Parallèlement, quelques établissements se sont spécialisés dans la fabrication d'articles de papeterie, en particulier les enveloppes (leader européen). À partir des années 50, des sociétés conçoivent et réalisent des éléments de packaging dans le domaine de la santé. Cette politique de niche explique peut-être l'effet géographique positif dont a bénéficié ce secteur, sans pour autant enrayer le déclin des effectifs.

## Une autre ressource régionale : la pierre

La variété des sous-sols du Poitou-Charentes permet une activité extractive assez diversifiée : calcaire, sable, roches volcaniques, gypse, argile et kaolin. La ressource en argile explique la présence de fabriques de tuiles. Les industries de fabrication de produits céramiques et

de matériaux et les industries extractives (hors minerais métalliques) sont très présentes dans la région, en revanche celle de la fabrication de verre et d'articles en verre le sont moins. La spécialisation dans la fabrication de tuiles a bénéficié du boom de la construction de ces dernières années. Ceci pourrait expliquer l'effet géographique positif qui serait en fait un effet de filière.

## L'automobile : autant de salariés dans la construction et la fabrication d'équipements

Fin 2006, en Poitou-Charentes, la part des salariés de l'industrie automobile dans la sphère non présente est identique à celle de la métropole. Cependant, la répartition des emplois est différente dans les deux activités relevant du secteur automobile. En Poitou-Charentes, la construction et la fabrication d'équipements se partagent presque de façon égale les effectifs du secteur contre, respectivement, deux tiers et un tiers en France métropolitaine. L'entreprise Heuliez, constructeur implanté en Poitou-Charentes, est une des cinq entreprises régionales de plus de 1 000 salariés. Le cas d'Heuliez<sup>(\*)</sup> est atypique, il est sous-traitant de véhicules complets pour des constructeurs. Le groupe détient sa propre unité de conception «France design» dans les Deux-Sèvres. La filière automobile régionale n'a pas réellement son avenir entre les mains. Les centres de décision sont en dehors de la région, soit parce qu'il s'agit de groupes dont le siège social est en dehors de la région, soit parce que les entreprises dépendent très fortement de quelques donneurs d'ordre extérieurs. Entre 1998 et 2006, ce secteur a un effet géographique négatif qui fait stagner les effectifs. La crise pourrait augmenter cet effet négatif en favorisant la concentration de la filière au détriment de l'emploi.

## Le Poitou-Charentes se spécialise dans la fabrication du matériel électrique

Fin 2006, la quasi-totalité des effectifs régionaux de l'industrie des composants électriques et électroniques travaillent dans l'activité de fabrication du matériel électrique. En effet, c'est seulement dans les années 70 que des multinationales (Schneider Electric, SAFT, Legrand, C2E...) ont décentralisé leurs établissements des régions industrielles vers celles qui l'étaient moins comme le Poitou-Charentes. Cette industrie comporte plusieurs gros établissements de plus de 250 salariés comme Schneider Electric, SAFT et Valeo. À côté de

ces groupes, se sont développées des PME de sous-traitance. Face à la forte concurrence ainsi qu'aux délocalisations, cette industrie a été amenée à se spécialiser. Cela ne suffit pas à stabiliser les effectifs qui chutent un peu plus que prévu.

## Métallurgie et transformation des métaux et la branche chimie, caoutchouc, plastiques : les faiblesses industrielles de la région

La métallurgie et transformation des métaux, et la branche chimie, caoutchouc et plastiques sont moins développées en Poitou-Charentes, contrairement en Pays de la Loire et au Centre. Le secteur métallurgique dépend fortement des équipementiers automobiles, de l'aéronautique, du bâtiment... Il a recours à des investissements importants afin d'assurer des gains de productivité. Ce secteur a bénéficié d'un fort effet géographique positif qui a permis l'augmentation du nombre d'emplois contrairement au niveau métropolitain.

Malgré sa spécialisation dans la fabrication de pièces en plastique pour les bateaux, l'industrie de la chimie, caoutchouc et plastiques n'a pas suffisamment tiré parti de la bonne conjoncture de la construction marine de plaisance ces dernières années.

*(\*) depuis la mi-2010, la société Heuliez a été scindée en deux entités totalement distinctes et indépendantes :*

*- Mia Électric, fabricant et distributeur de la voiture électrique Mia;*

*- Heuliez, sous-traitant industriel.*

## Des services aux entreprises, dont la recherche et le développement, moins présents en Poitou-Charentes

Des services aux entreprises performants et variés, une recherche et développement présente avec une bonne coopération entre entreprises et laboratoires de recherche sont des atouts essentiels du développement économique et de l'attractivité d'un territoire. Ces atouts sont plutôt déficients en Poitou-Charentes avec des services aux entreprises qui sont moins présents et qui progressent moins vite qu'en moyenne métropolitaine. Malgré la présence des centres d'appel implantés sur le site du Futuroscope, l'emploi dans les services opérationnels a moins progressé qu'ailleurs. La forte évolution dans les conseils et assistance est un bon signe mais elle ne permet pas à la région de rattraper son retard. Enfin la recherche et développement est peu développée malgré quelques niches comme par exemple le stockage de l'énergie électrique. Une voie pour Poitou-Charentes serait une montée en puissance de la coopération entre entreprises et laboratoires de recherche, en s'appuyant sur la dynamique de réseaux impulsée, par exemple, par les pôles de compétitivité ou encore les PER (Projets État-Région).

# DES SERVICES AUX ENTREPRISES MOINS PRÉSENTS EN POITOU-CHARENTES

Pour fonctionner, pour produire, et par effet d'externalisation, les entreprises consacrent dans leurs dépenses une part toujours plus importante aux services : services de sécurité, de nettoyage, de recyclage, service de prêt de personnel (intérim) ou de matériel, services de conseils, informatiques ou de communication. En France de 1959 à 2006, leur part en valeur a été multipliée par 2,5 et atteint désormais le quart des dépenses intermédiaires utiles à la production (*Insee, Les services en France, édition 2008*). Les secteurs qui utilisent des services marchands sont avant tout tertiaires : seulement 24 % des services fournis sont consommés par des entreprises industrielles ou agricoles. Pour améliorer leur compétitivité, les entreprises sont poussées à examiner si le recours à un prestataire externe n'est pas moins coûteux, et ce pour les activités non stratégiques qui ne sont pas liées à leur cœur de métier. La présence de services aux entreprises performants et variés est donc un facteur à prendre en compte pour une entreprise souhaitant s'installer sur un territoire.

## Services aux entreprises : un dynamisme moins fort en Poitou-Charentes

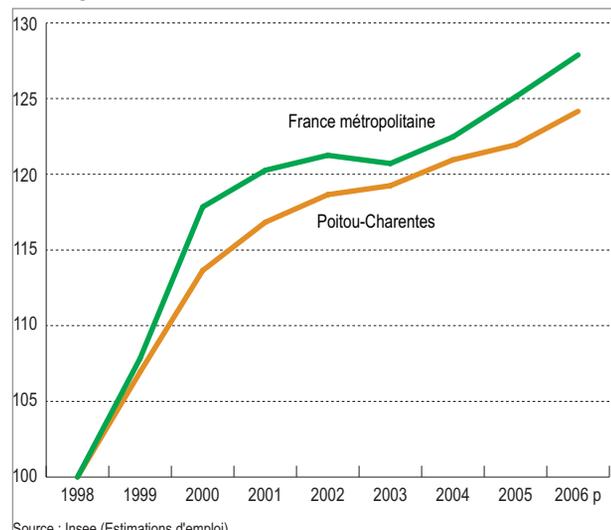
En Poitou-Charentes, les services aux entreprises (hors intérim) sont moins présents qu'au niveau national. Ils occupent 28 % des salariés de la sphère non présenteielle contre 36 % en France métropolitaine. Sur ce critère, le Poitou-Charentes se positionne au 12<sup>e</sup> rang. Les régions limitrophes affichent des taux équivalents, exceptée l'Aquitaine qui est alignée sur la moyenne de métropole. En Île-de-France plus de la moitié des salariés de la sphère non présenteielle travaillent dans les services aux entreprises. Les régions du sud enregistrent également une forte proportion d'emplois dans ce secteur d'activité.

Fin 2006, en Poitou-Charentes, les services aux entreprises comptent 60 000 emplois salariés. Depuis 1998, ce secteur a créé 12 000 emplois salariés, soit une augmentation de +24 %. Cette forte progression est cependant légèrement inférieure à celle de la métropole durant cette même période (*graphique 9*). Ce surcroît d'emploi est particulièrement élevé dans les régions du sud, les Pays de la Loire, la Franche-Comté, le Nord - Pas-de-Calais et la Bretagne.

Les services aux entreprises sont composés de quatre secteurs : postes et télécommunications, conseils et assistance, services opérationnels, et recherche et développement. Les conseils et assistance et les services opérationnels emploient, à eux seuls, 80 % des salariés des services aux entreprises en région comme au niveau national. En Poitou-Charentes, l'évolution de l'emploi dans ces deux activités est identique.

### Une moindre progression des services aux entreprises en Poitou-Charentes

Évolution de l'emploi salarié au 31/12 - Services aux entreprises (*graphique 9*)



Source : Insee (Estimations d'emploi)

# DES SERVICES AUX ENTREPRISES MOINS PRÉSENTS EN POITOU-CHARENTES

## Les services opérationnels : en partie un transfert d'emploi

Sur la période 1998-2006, la progression du nombre de salariés picto-charentais dans les services opérationnels est moins prononcée que dans l'hexagone (graphique 10). Ce secteur est composé de quatre activités : « sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises », « assainissement, voirie et gestion des déchets », « sélection et fourniture de personnels » et « location de matériel sans opérateur ». Ces activités se développent en partie grâce à l'externalisation de fonctions autrefois exercées en interne par les entreprises. L'autre facteur d'évolution de ce secteur est le recours accru à l'intérim. Les entreprises d'intérim sont classées dans les services opérationnels et non dans les secteurs économiques dans lesquels les intérimaires travaillent réellement (industrie, BTP...). Il est donc difficile d'évaluer les gains nets d'emploi d'une façon globale. L'augmentation des emplois des services opérationnels étant souvent la contrepartie de la baisse des effectifs des entreprises qui achètent ces services. Ce phénomène semble moindre en Poitou-Charentes (+37 %), les autres régions de la façade atlantique enregistrant des taux d'évolution nettement supérieurs dépassant +45 % sur la période étudiée.

Les services opérationnels, avec 48 % de l'emploi des services aux entreprises est le 2<sup>e</sup> secteur employeur de la sphère non présenteielle. Ils concentrent, hors intérimaires, proportionnellement autant de salariés en région que dans l'hexagone. L'activité « sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises », qui constitue le noyau dur des services pouvant être externalisés par une entreprise, occupe près des 2/3 des salariés du secteur, c'est toutefois moins que la moyenne métropolitaine établie à 73 %. Il faut noter une spécificité de la région dans les services opérationnels : des centres d'appels sont implantés sur le site du Futuroscope, grâce à un équipement en fibres optiques performant et des prix immobiliers attractifs.

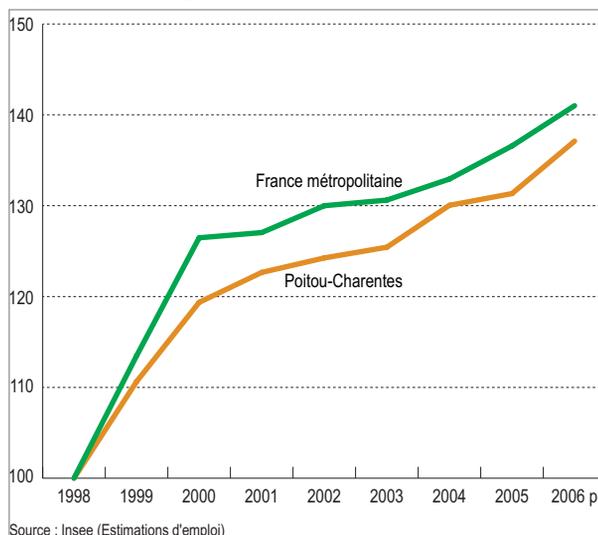
## Les conseils et assistance ne rattrapent pas encore leur retard

Le service de conseils et assistance aux entreprises sont constitués d'activités très diverses : Informatiques, administration d'entreprises, publicité, études de marché, architecture, ingénierie, contrôle... Il constitue un levier du développement des entreprises. Sur la période 1998-2006, les conseils et assistance ont

réalisé de bonnes performances en Poitou-Charentes, mais pas suffisamment pour combler le retard sur la moyenne nationale (graphique 11).

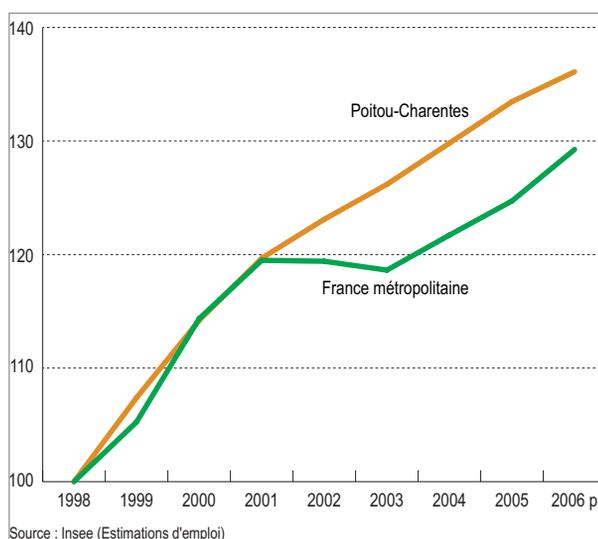
### Depuis 2000, une progression identique

#### Évolution de l'emploi salarié au 31/12 - Services opérationnels (graphique 10)



### Évolution de l'emploi en conseils et assistance

#### Évolution de l'emploi salarié au 31/12 - Conseils et assistance (graphique 11)



# DES SERVICES AUX ENTREPRISES MOINS PRÉSENTS EN POITOU-CHARENTES

Fin 2006, les conseils et assistance, 3<sup>e</sup> secteur employeur de la sphère non présente en région, est fortement sous-représenté : il emploie 10 % seulement des salariés de la sphère contre 17 % en moyenne métropolitaine. Plus du tiers des effectifs exercent dans les services professionnels (activités juridiques, comptables, conseils pour les affaires et la gestion) contre 28 % dans l'hexagone. Les activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle sont en seconde position, alors qu'en France, ce sont les activités informatiques.

## Une R&D peu dynamique

Au sein du service aux entreprises, déjà sous-représenté, le secteur de la recherche et du développement est peu développé dans la région. Il ne capte que 2 % des salariés des services aux entreprises contre 5 % dans l'hexagone. La faiblesse du secteur nuit à l'attractivité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ainsi qu'à l'installation d'entreprises à haute technicité dont le développement pourrait bénéficier de la proximité d'activités de R&D.

Par ailleurs, l'absence de concentration spatiale d'entreprises de R&D dans la région ne permet pas de bénéficier d'une « externalité positive » (cf. définitions). En effet, plus une connaissance est concentrée spatialement plus elle se diffusera, au delà même des entreprises au sein desquelles elle est produite. Ce sont ces dynamiques qui sont recherchées dans le sillage des pôles de compétitivité.

La France est un des pays leader de la R&D, à la 5<sup>e</sup> place mondiale par la part de ses dépenses, publiques et privées, dans le PIB (2,1 %). Néanmoins l'objectif de Lisbonne (3 %) est loin d'être atteint. Plus préoccupant, cette part a diminué depuis le début des années 90 (2,3 %), dans un contexte international où ces dépenses sont plutôt à la stabilité.

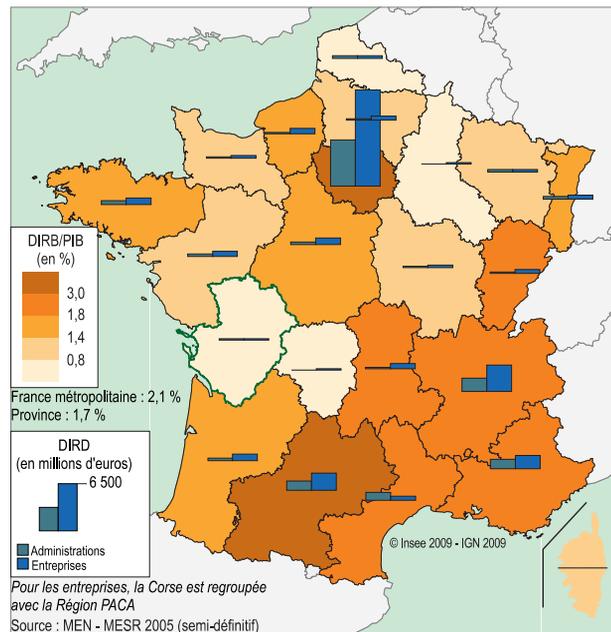
À l'aune de cet indicateur, le Poitou-Charentes apparaît très fragile. Avec un taux de 0,7 %, il est au 18<sup>e</sup> rang des régions françaises (carte 10). Sa dépense totale de R&D (295M€ dont 161M€ par les entreprises) a progressé de

+10,9% depuis 2001, mais un peu moins que la moyenne nationale (+11,5 %). Avec 120 millions d'euros dépensés en R&D, le Limousin, figure en dernière position des régions avoisinantes. Les trois autres régions dépensent entre 833 en Pays de la Loire et 1 092 millions d'euros en Aquitaine. Les dépenses progressent moins rapidement en Aquitaine et dans le Centre. En revanche, en Pays de la Loire, elles ont augmenté de plus du tiers sur la période.

En Poitou-Charentes, près de deux tiers des dépenses de l'administration en R&D sont imputables aux universités, 19 % au CNRS et 11 % aux autres

## La R&D principalement localisée en Île-de-France et dans le sud-est

### La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en 2005 (carte 10)



Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST). La part des dépenses imputées aux entreprises, majoritaire (55 %), est cependant moins importante en région qu'en moyenne française (63 % en France métropolitaine). Toutefois, la région essaye de rattraper son retard, avec une progression plus forte que la moyenne depuis 2001.

La répartition public-privé de l'emploi en R&D est équivalente en région et au plan national. Sur les 3 700 personnes (équivalent temps plein) rémunérées pour des travaux de R&D en Poitou-Charentes, 1 600 exercent dans la recherche privée (soit 43 %).

La recherche régionale en entreprise est plus impliquée dans la moyenne-haute technologie qu'en France métropolitaine. Cette catégorie comprend le matériel professionnel, l'automobile, la chimie, le transport, les machines électriques (hors communication) et non électriques (hors bureau). Le Poitou-Charentes y consacre près de la moitié des dépenses en entreprises contre 30 % au niveau métropolitain. En revanche, la haute technologie (aérospatial, électronique, pharmacie...) représente seulement un tiers des dépenses en entreprises contre 45 % sur l'ensemble du territoire.

Globalement, au sein des quelque 300 régions européennes, le Poitou-Charentes se retrouve dans une position moyenne, 115<sup>e</sup> pour le niveau de ses dépenses, 119<sup>e</sup> pour le nombre de demandes de brevets et 133<sup>e</sup> pour l'effectif en emploi dans les domaines des sciences et techniques.

Un angle d'appréciation du potentiel de développement de l'innovation est de considérer le couplage entre la R&D et le potentiel de son utilisation au sein des activités hors recherche. Le Poitou-Charentes allie une faiblesse des dépenses de R&D, avec une forte part d'origine publique, à un potentiel hors recherche moyen. Il semble à la lumière de cet indicateur qu'un enjeu pour la région serait un bon couplage public-privé, justifiant encore plus les politiques incitatives, ainsi qu'une plus grande implication du privé dans la R&D. La pratique des contrats de recherche entre entreprises et laboratoires

sous forme de Convention industrielle de formation par la recherche (CIRFE) est un bon indicateur de cette implication au plan national. Le panorama des CIRFE révèle leur forte croissance ainsi qu'une proportion grandissante de CIRFE rassemblant des partenaires de régions différentes (près de 50 % des conventions signées entre 2001 et 2006). La coopération se fait sur la base de la proximité géographique mais surtout selon un axe Île-de-France - Province, la province étant surtout à la recherche d'entreprises partenaires.

Au total, la faiblesse en volume et en part de la R&D dans le PIB et son positionnement moyen sur la coopération entre entreprises et laboratoires de recherche, empêche la région d'entrer bien préparée dans la concurrence dans ce domaine. En effet, la localisation de la R&D est en générale polarisée c'est à dire regroupée spatialement en petites ou grandes unités. Mais de plus elle est dans une dynamique de plus grande polarisation, accentuant les écarts relatifs et absolus entre les régions fortes et les régions faibles. La voie pour le Poitou-Charentes apparaît donc dans une montée en puissance pour entrer dans le cercle vertueux de la polarisation, et en particulier dans des niches très porteuses à l'exemple du champ technologique « Transports et équipements » où elle occupe déjà une position de premier plan. Elle peut s'appuyer pour cela sur la dynamique des réseaux qui lui permettra de mobiliser des coopérations au delà de la seule dynamique du territoire régional.

## Une politique de développement de pôles économiques

### Pôles de compétitivité : des incubateurs économiques

La politique des pôles de compétitivité a été lancée fin 2004. Son objectif est d'accroître la compétitivité de l'économie nationale en mobilisant sur une base territoriale les trois acteurs clés de l'innovation : les entreprises, les centres de recherche publics ou privés et les organismes de formation. En 2007, en France, 71 pôles de compétitivité ont vu le jour.

Labellisé en 2005, le pôle mobilité et transports avancés (MTA)\*, projet à vocation nationale et régionale, est implanté au Futuroscope de Poitiers. Il s'agit d'un pôle d'expérimentation, de développement et de qualification sur les véhicules du futur. Le développement et la promotion des véhicules électriques et hybrides sont l'un des axes stratégiques du pôle MTA, mais il travaille aussi sur le développement des biocarburants. Ces deux filières sont porteuses d'avenir à une époque de pétrole cher et de développement durable. Pourtant l'avenir du pôle MTA n'est pas encore assuré. Le pôle MTA est en train d'opérer un rapprochement stratégique avec le pôle Mov'eo situé essentiellement en Normandie. Le rapprochement des 2 pôles se justifie par la complémentarité de leurs ambitions et de leurs compétences :

- à vocation mondiale, Mov'eo est le pôle référent en R&D Sécurité routière, mobilité et services, mécatronique et environnement ;

- avec plus de 15 années d'expérience, l'expertise de MTA en R&D énergie électrique embarquée, véhicules hybrides et électriques et biocarburants est avérée.

Les deux pôles de compétitivité ont d'ores et déjà mis en commun leurs efforts en Recherche et Développement et le soutien des projets stratégiques de leurs adhérents et partenaires.

Même si elle est peu impliquée au niveau des projets industriels et de recherche, la région Poitou-Charentes est un des partenaires, avec la Bretagne et les Pays de la Loire, du pôle interrégional «Automobile haut de gamme». L'objectif du pôle est de développer l'innovation afin de renforcer la compétitivité du secteur haut de gamme face à une concurrence mondiale. Ses travaux portent notamment sur l'assistance à la conduite, la fiabilité des systèmes de sécurité, les matériaux, la qualité, l'éco-conception des produits et le développement durable.

Un autre pôle autour des éco-industries et du biocarburant, non labellisé, s'est constitué en Poitou-

Charentes. Son objectif est de favoriser de nouveaux modes de production écologiques, réduire les nuisances à partir des compétences régionales en matière d'énergie et de matériaux. Le pôle vise à faire de la région Poitou-Charentes un territoire d'expérimentation de nouvelles technologies préventives et curatives pour préserver l'environnement.

## **Les PER : prolongement des pôles de compétitivité dans le rural**

La politique des Pôles d'excellence rurale (PER) est née de la volonté du gouvernement de prolonger le succès rencontré par la démarche des pôles de compétitivité. Elle vise à apporter un nouvel élan aux projets qui émanent des territoires ruraux en soutenant pendant 3 ans des initiatives locales porteuses de projets créateurs d'emplois, ambitieux, innovants, bâtis autour de partenariats publics-privés dans une logique de développement durable. 376 « pôles d'excellence rurales » ont été labellisés au niveau national en 2006.

24 pôles d'excellence rurale existent aujourd'hui en Poitou-Charentes, parmi eux 8 sont des pôles d'excellence technologique pour des productions industrielles, artisanales et de services localisées :

- En Charente, les pôles «Pari de l'innovation, du haut de gamme et de l'export dans la filière textile, habillement, chaussures» et «Segonzac : vins et spiritueux, l'excellence de l'innovation au cœur d'un territoire».

- En Charente-Maritime, les pôles «Excellence Agro» et «Mécanique deux roues des Vals de Saintonge».

- Dans les Deux-Sèvres, le pôle «Réseau Eco-Développement, Architecture et Développement Durable».

- Dans la Vienne : les pôles «la Pépinière d'Entreprises Rurales de la Grange à Gaudon», «Parc d'activités économiques environnementales» et «Pôle Mécanique-développement».

*(\*) Le pôle de compétitivité MTA a perdu son label en mai 2010. L'association MTA poursuit ses actions en s'appuyant sur son intégration au pôle Mov'eo.*

## Forte progression de l'emploi dans le commerce de gros, faible dans les transports

Entre 1998 et 2006, l'emploi dans le commerce de gros et intermédiaires augmente de +10 % en Poitou-Charentes, soit le double de la métropole. L'écart s'est creusé à partir de 2000 (graphique 12). Les Pays de la Loire détiennent un des meilleurs taux de variation d'emploi dans ce secteur d'activité. En Bretagne et en Aquitaine les taux de croissance sont inférieurs à ceux du Poitou-Charentes mais au-dessus de la moyenne métropolitaine. A contrario, le Limousin et le Centre ont des taux inférieurs à celui de l'hexagone.

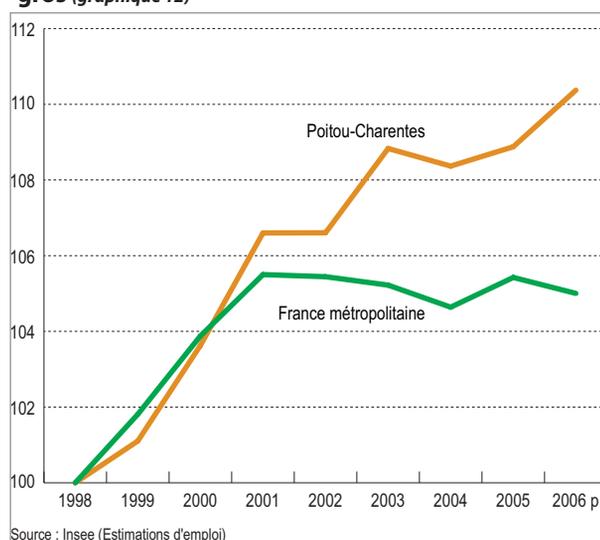
Fin 2006, les transports (transports de marchandises et de voyageurs) comptent 20 600 salariés, soit une progression de +10 % depuis 1998. Ce surcroît est inférieur de 3 points à la moyenne nationale. En effet, si entre 1998 et 2002, la croissance de l'emploi salarié régional du secteur est proche de celle de la France métropolitaine, en 2003 le Poitou-Charentes perd des salariés alors qu'en France, les effectifs se maintiennent. En 2004 et 2005, ils sont stables dans la région comme sur l'ensemble du pays.

Sur la façade atlantique, les Pays de La Loire et la Bretagne affichent les plus forts taux de croissance dans le secteur, sur la période 1998-2006, très au-dessus de la moyenne nationale.

Les poids des secteurs de commerce de gros et de transports de marchandises, dans la région, sont alignés sur la moyenne métropolitaine. Le commerce de gros et intermédiaires captent 12 % des salariés de la sphère non présenteielle. Dans les régions limitrophes, les salariés du commerce de gros et intermédiaires sont proportionnellement aussi nombreux, excepté en Aquitaine où leur part est supérieure. Les transports de marchandises occupent 8 % des salariés de la sphère, poids relativement proche de celui affiché par les régions limitrophes.

### Forte croissance de l'emploi dans le commerce de gros en Poitou-Charentes

Évolution de l'emploi salarié au 31/12 - Commerce de  
gros (graphique 12)



## Une baisse prochaine de la population active

L'attractivité démographique est un élément essentiel de l'avenir du territoire régional. Sans migrations la population de la région décroîtrait rapidement. Les arrivées aux âges actifs supérieures aux départs ont renforcé le potentiel de main d'œuvre de Poitou-Charentes, région où le vieillissement est déjà accentué. Mais assez rapidement ce potentiel d'habitants en âge de travailler devrait baisser.

Pour maintenir cette attractivité la région aura à renforcer son offre d'emplois. C'est particulièrement vrai pour les cadres. La région les attire mais peine à les retenir. Elle ne parvient pas à rattraper son retard en taux d'encadrement. Ce faible taux est la conséquence de la présence d'une industrie de sous-traitance et de main d'œuvre et, c'est lié, d'une faiblesse du secteur des services aux entreprises. Cependant le taux de migration des cadres, place la région au même niveau que les Pays de la Loire, devant le Limousin et le Centre, mais loin de l'Aquitaine.

# UNE BAISSÉ PROCHAINE DE LA POPULATION ACTIVE

La présence d'une clientèle et de main-d'œuvre est propice à l'installation des entreprises. Le lien vertueux entre dynamisme démographique et dynamisme économique est très fort. Naturellement l'augmentation de population favorise le développement de la sphère présentielle qui doit répondre à l'augmentation de la demande. Mais ce dynamisme démographique a aussi une incidence sur la sphère de l'économie non présentielle qui en retour appelle le développement d'activités de la sphère présentielle. Ainsi les régions les plus économiquement attractives selon notre indicateur sont aussi celles où la population croît le plus vite. La question de l'attractivité démographique du Poitou-Charentes est donc intimement liée à son développement économique.

## Une croissance de la population due aux migrations

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population du Poitou-Charentes est de 1 724 000 habitants. C'est une région rurale, sans grande métropole, contrairement aux régions de la façade atlantique ou du centre. La population régionale est en augmentation de +0,7 % par an depuis le recensement de 1999, soit en moyenne quelque 12 000 habitants supplémentaires chaque année. Cet accroissement est proche de la moyenne métropolitaine. La région bénéficie de sa situation sur le littoral atlantique. L'attraction sur la population s'exerce jusqu'à l'intérieur de la Charente-Maritime, ainsi que dans le sud des Deux-Sèvres. Poitiers et ses environs attirent également des habitants.

Le solde naturel étant quasi nul, 96 % de la croissance de la population est due au solde migratoire. S'il n'y avait aucune migration, la population du Poitou-Charentes diminuerait dès maintenant et perdrait 37 000 habitants en 25 ans. L'attractivité démographique est donc un élément essentiel de l'avenir du territoire.

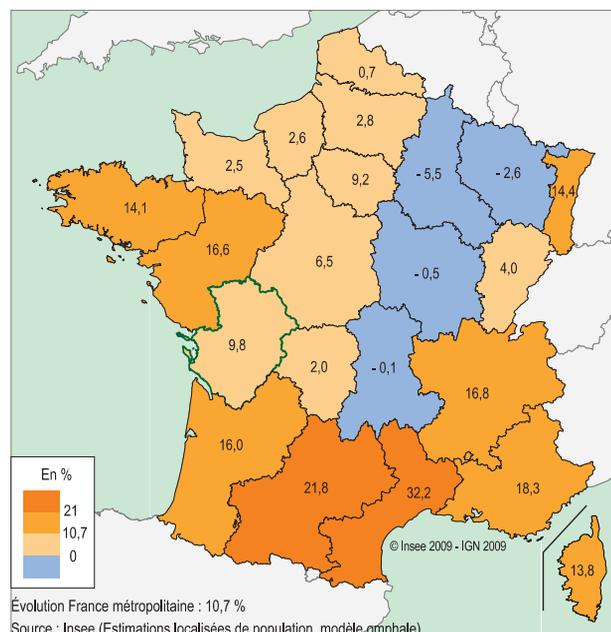
En 2030, le Poitou-Charentes devrait compter 1 870 000 habitants selon le scénario de projection dit « central ». Ce scénario est construit à partir d'indicateurs de fécondité, de mortalité et de migrations prenant en compte les tendances observées entre 1990 et 2005. Ainsi, la population augmenterait de +9,8 % entre 2005 et 2030, hausse légèrement moindre que la moyenne métropolitaine (+10,7 %) (carte 11). L'essentiel de l'augmentation continuerait à provenir d'un excédent migratoire, car le solde naturel deviendrait négatif dès la fin de la décennie. L'accroissement de la population régionale ne devrait concerner que les départements de la Vienne, grâce à l'expansion de la capitale régionale,

et de la Charente-Maritime. Celle des Deux-Sèvres resterait stable et celle de Charente diminuerait. Deux nouveaux arrivants en région sur trois s'installeraient en Charente-Maritime. Ainsi, si on considère l'évolution de la population totale dans les 25 prochaines années, la situation du Poitou-Charentes devrait être plutôt meilleure que la plupart des régions du nord, de l'est ou du centre de la France. Mais là encore significativement moins dynamique que ses voisins du littoral.

Avec l'arrivée des générations du baby-boom et l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population va se poursuivre au niveau régional ainsi qu'au niveau métropolitain. En 2030, la région pourrait compter 658 000 habitants de plus de 60 ans, soit 35 % de la population, contre 425 000 en 2005, soit 23 % de la population. En revanche, le nombre d'habitants entre 20 et 59 ans et de moins de 20 ans diminuerait entre 2005 et 2030. Les personnes entre 20 et 59 ans, donc potentiellement actives ne représenteraient plus que 44 % de la population en 2030 contre 52 % en 2005.

### Le Poitou-Charentes se démarque sur la façade atlantique

#### Évolution de la population entre 2005 et 2030 selon le scénario central (carte 11)



Les migrants qui s'installent dans la région ne modifient pas profondément la pyramide des âges. Depuis 1999, on constate que les jeunes continuent de quitter la région. Chaque année la région perd 450 jeunes de 18 à 24 ans, dont 200 étudiants. A contrario, le solde des migrations avec le reste de la France est positif pour toutes les autres tranches d'âge. L'idée assez répandue que le Poitou-Charentes n'attire que les retraités est fautive. En effet, la région a bénéficié d'un solde excédentaire de 700 personnes par an âgées de 25 à 39 ans et de 2 800 personnes par an âgées de 40 à 59 ans, donc potentiellement actives. Les échanges avec le reste de la France augmentent de 2 000 personnes par an la population active. Malgré cet apport migratoire, les départs en retraite vont bientôt largement dépasser les entrées sur le marché du travail.

## Une population active qui devrait baisser prochainement

Ces évolutions démographiques vont rapidement avoir des conséquences sur la force de travail de la région. La population active, c'est-à-dire les personnes ayant ou cherchant un emploi, devrait baisser fortement après 2013. Cette diminution semble inéluctable au regard du poids actuel des actifs de plus de 50 ans dans la région. Avec un taux de 24 %, le Poitou-Charentes se classe au 6<sup>e</sup> rang des régions. Le Limousin arrive en tête avec 25,4 % devant l'Auvergne, la Corse, l'Aquitaine et la Bourgogne. Ainsi, entre 2006 et 2020, si les tendances passées se poursuivent, le nombre d'actifs picot-charentais baisserait de -3,7 %, passant de 777 700 à 749 200 individus. Cette diminution s'amplifierait à partir de 2013 avec une perte annuelle de 3300 actifs (-0,4 %) jusqu'en 2020. Sur cette période 2006-2020, les projections pour la France métropolitaine augurent une augmentation de +1 % de la population active. Cette hausse serait légèrement plus forte en province (+1,3 %) en raison de la stabilité observée en Île-de-France (+0,1 %).

## Un taux d'activité dans la moyenne

En 2006, le Poitou-Charentes compte 773 000 actifs. Le taux d'activité régional, calculé sur les populations âgées de 15 à 64 ans, est de 71 %, équivalent au taux métropolitain. Le taux d'activité féminin contribue à ce bon niveau. Il est de 67 % et se positionne au 7<sup>e</sup> rang des régions de métropole. À 75 %, le taux masculin n'occupe que le 15<sup>e</sup> rang.

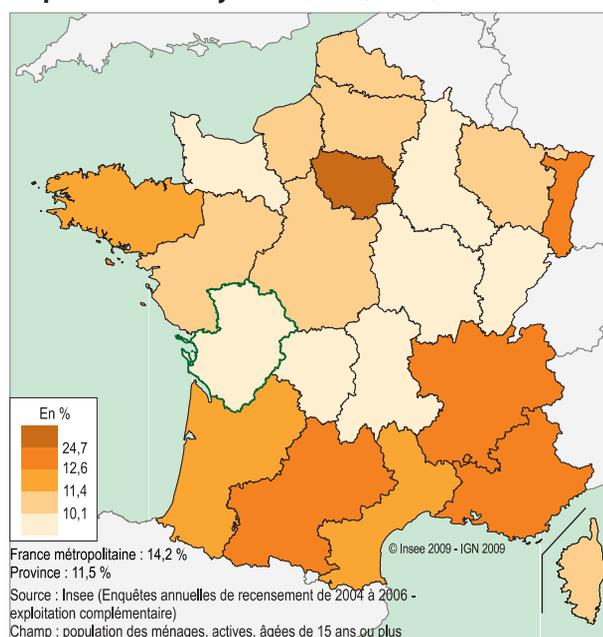
## Taux d'emploi en retrait pour les plus âgés

Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 64 %, comme au niveau métropolitain. Le Poitou-Charentes se positionne au 12<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. Si le taux d'emploi global reste éloigné de l'objectif de Lisbonne fixé à 70 % en 2010, le taux d'emploi féminin en est proche (59 % pour une cible à 60 %). Le taux d'emploi des hommes est lui de 69 %. Cependant, la région est nettement en retrait pour l'emploi des personnes de 55 à 64 ans : 34 % soit trois points en dessous de la moyenne métropolitaine et 16 points en dessous de l'objectif de Lisbonne.

La région se caractérise par un taux d'ouvriers (nombre d'ouvriers dans la population active) supérieur au taux métropolitain. Inversement, le taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures, 10,3 %, est inférieur à ceux de l'hexagone et de la province (carte 12). Le Poitou-Charentes possède un des taux d'encadrement les plus faibles de la France métropolitaine. Ce faible taux peut s'expliquer par des activités de conseils et assistance, et de recherche et développement peu présentes. Le taux d'encadrement dans les conseils et assistance ressort en outre comme l'un des plus faibles des régions métropolitaines. Il en est de même dans l'industrie qui est une industrie de sous-traitance employant peu d'ingénieurs.

## Un taux d'encadrement faible

### Taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (carte 12)

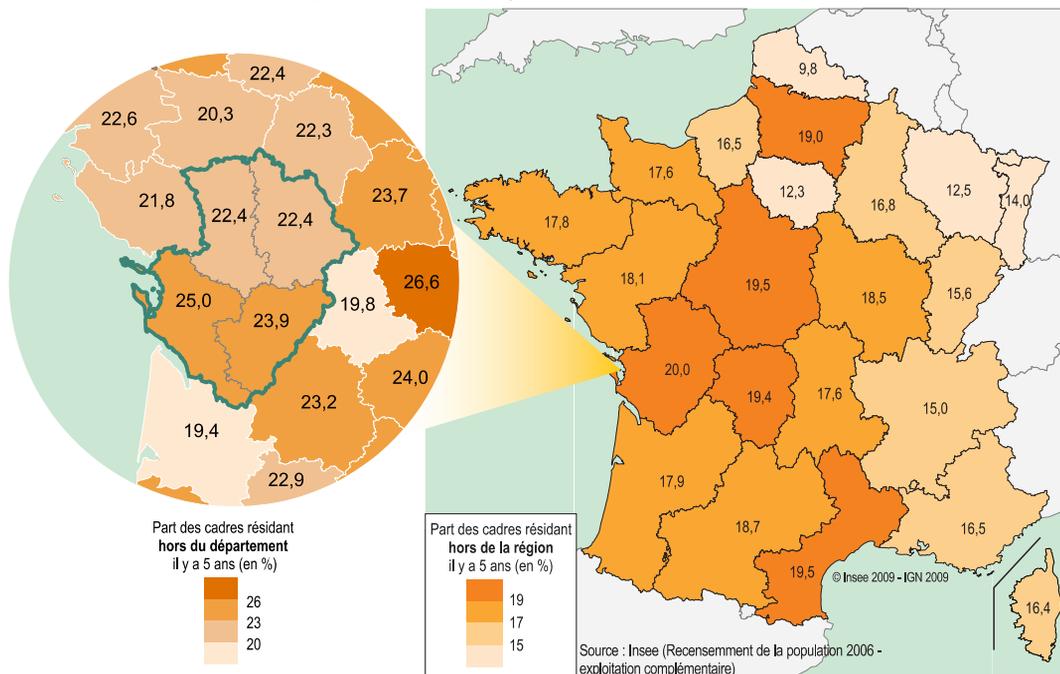


# UNE BAISSÉ PROCHAINE DE LA POPULATION ACTIVE

Les différences de taux d'encadrement observées entre régions sont-elles dues à leur structure d'activités, la plus ou moins grande intensité de recours aux cadres dans un secteur donné ou aux caractéristiques propres des territoires comme leur position géographique en France, leur image ou leur héliotropisme ? En appliquant les taux d'encadrement métropolitains à la structure locale, on obtient des taux d'encadrement attendus régionaux. L'écart entre le taux réel et le taux attendu mesure l'effet géographique, effet propre au territoire. Ainsi, seule l'Île-de-France enregistre un effet géographique positif. Les centres de décision y sont localisés et les activités très qualifiées (bureaux d'études ...) y sont plus présents. En enlevant l'Île-de-France, le Poitou-Charentes enregistre malgré tout un effet géographique négatif, c'est-à-dire que le déficit de cadres ne s'explique pas uniquement par la structure d'activité de la région mais aussi à l'intérieur de chaque secteur par une plus grande spécialisation dans les tâches de production.

## Poitou-Charentes : 20 % des cadres n'habitaient pas la région 5 ans auparavant

Part des cadres n'habitant pas le territoire il y a 5 ans (carte 13)



Note de lecture : Les taux départementaux sont plus élevés que les taux régionaux car ils incluent les cadres ayant changé de département sans changer de région.

## Le Poitou-Charentes ne retient pas ses cadres

La région est attractive pour toutes les catégories sociales, notamment pour les cadres dont un sur cinq n'habitait pas la région cinq ans auparavant (carte 13). Cependant le solde migratoire avec le reste de la France est quasiment nul pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures tous âges confondus. Le Poitou-Charentes forme effectivement des étudiants dont certains vont occuper des postes de cadres dans d'autres régions une fois leurs études terminées. Si on ne retient que les plus de 30 ans, « gommant » ainsi l'effet étudiant, la région attire des cadres de plus de 30 ans, le solde est de + 550 par an. Leur taux de migration interne est de 84 pour 10 000. C'est le plus fort taux par catégorie socioprofessionnelle d'actifs et situe la région au 6<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine. En Poitou-Charentes, les cadres représentent 9,7 % de la population active, 2 points de moins qu'en province, plaçant la région au 3<sup>e</sup> rang des régions de province les moins dotées en cadres. Les effectifs progressent (+ 24,5 % entre 1999 et 2006), mais au même rythme qu'en province, ce qui ne permet pas à la région de rattraper son retard.

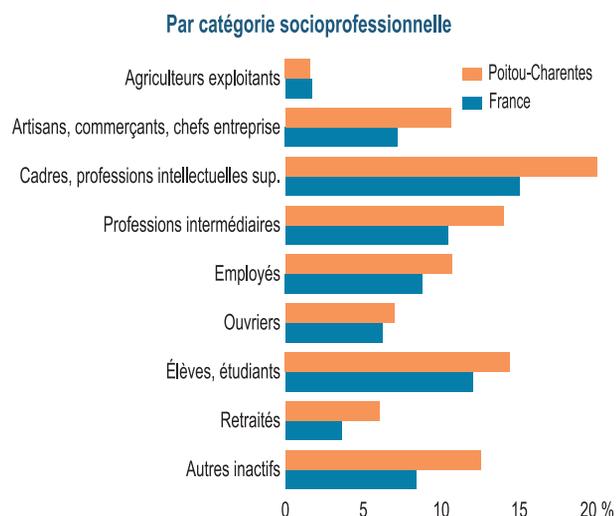
Le taux de migration des professions intermédiaires est positif en Poitou-Charentes, il a été multiplié par deux, entre les deux périodes. Les employés affichent toujours les taux de migration les plus élevés. La région est alignée sur le Limousin et proche des Pays de la Loire. Le taux de migration des ouvriers est moindre mais il a également beaucoup progressé (graphique 13).

## Un des salaires net horaire moyen le plus faible de France

Le coût moins élevé de la main-d'œuvre peut parfois être un critère pour une entreprise souhaitant s'implanter. En 2005, les salariés du Poitou-Charentes ont perçu en moyenne 10,5 euros net de l'heure. Ce salaire est l'un des plus faibles de France métropolitaine avec celui de Basse-Normandie et du Limousin (carte 14). Le Poitou-Charentes comme toutes ses régions limitrophes affiche un taux inférieur à la moyenne province qui s'établit à 11,0 euros. La région Île-de-France se détache de toutes les autres régions avec 15,1 euros. Un salarié francilien perçoit donc 44 % de plus qu'un picto-charentais pour chaque heure de travail. Les régions les plus rémunératrices sont Rhône-Alpes, Alsace, PACA, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées.

### Les cadres sont les plus mobiles

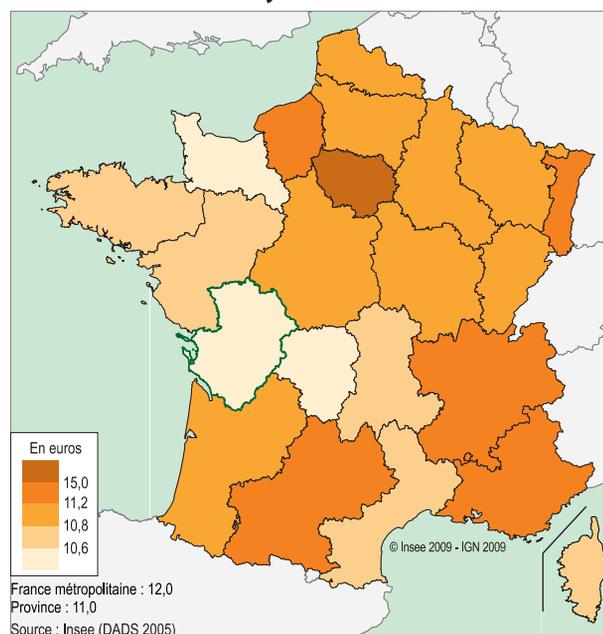
Part des personnes résidant, il y a 5 ans, hors de la région actuelle de résidence (graphique 13)



Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)  
Champ : population des 5 ans ou plus

### Un des plus faibles salaires horaires moyens de la France métropolitaine

Salaire horaire net moyen en 2005 (carte 14)

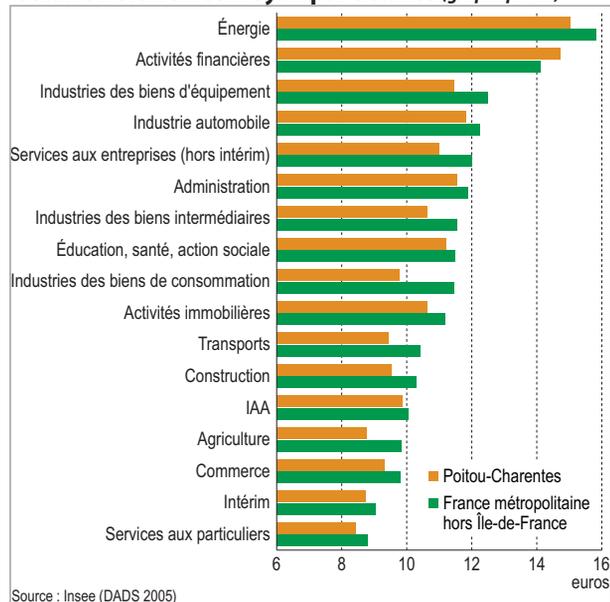


# UNE BAISSÉ PROCHAINE DE LA POPULATION ACTIVE

Dans la plupart des secteurs, les salaires horaires en région sont moins élevés que ceux de la France de province. Seul le secteur des activités financières affiche un salaire horaire net supérieur (présence des sièges des Mutuelles à Niort). Les écarts les plus grands en défaveur de la région sont dans les industries de consommation, les industries de biens d'équipement, l'agriculture et les services aux entreprises (graphique 14). Au niveau le plus agrégé des catégories socioprofessionnelles, les salaires horaires nets moyens de la région apparaissent cependant proches de ceux de la province (graphique 15). Ce montant plus faible du salaire net horaire moyen en Poitou-Charentes provient donc de la répartition des catégories socioprofessionnelles au sein des secteurs et des niveaux de qualification. Ainsi la proportion de cadres et de professions intermédiaires est plus faible. De plus de nombreux secteurs ne requièrent pas de cadres à haut niveau de qualification, aux salaires très élevés. Les industries de la région sont plutôt des industries de main-d'œuvre. Par ailleurs les secteurs conseils et assistance et recherche et développement, à fort taux de cadres, sont peu présents dans la région.

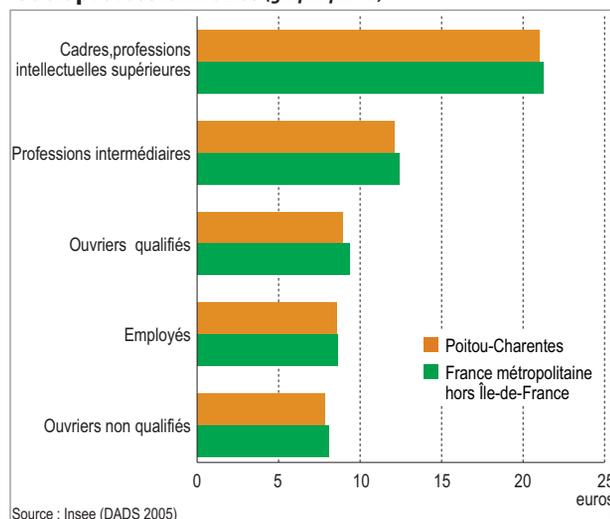
## Activités sectorielles : des salaires horaires moins élevés en Poitou-Charentes

Salaire horaire net moyen par activité (graphique 14)



## Catégories socioprofessionnelles : des salaires proches de la moyenne de l'ensemble de la province

Salaire horaire net moyen par catégories socioprofessionnelles (graphique 15)



## Une attractivité liée à la densité économique du territoire

La région Poitou-Charentes ne dispose pas de grande métropole, mais elle est irriguée par un réseau de villes et des infrastructures de transports propices à des conditions de vie plutôt favorables pour ses habitants. Ces atouts sont cependant globalement insuffisants pour des entreprises qui recherchent des marchés conséquents ou la présence de services aux entreprises développés. Les zones d'emploi de la région les plus attractives sont celles qui présentent logiquement le plus d'atouts comme la présence d'une ville regroupant un tissu d'entreprises suffisamment étoffé, des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche. Ce sont donc les zones d'emploi de La Rochelle et Poitiers, ou encore la Saintonge Maritime, proche de La Rochelle et qui profite de sa façade atlantique, propice à l'arrivée de population dopant l'économie présente. À l'opposé, parmi les zones les moins attractives, figurent celles de Châtelleraut, du Nord Deux-Sèvres et de Cognac qui sont les zones les plus industrialisées, très exposées aux chocs économiques ou à la conjoncture.

# UNE ATTRACTIVITÉ LIÉE À LA DENSITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Outre les caractéristiques économiques et démographiques de la région, les caractéristiques géographiques et l'organisation des territoires en son sein contribuent également à expliquer son attractivité économique.

## Une organisation du territoire qui limite l'attractivité économique

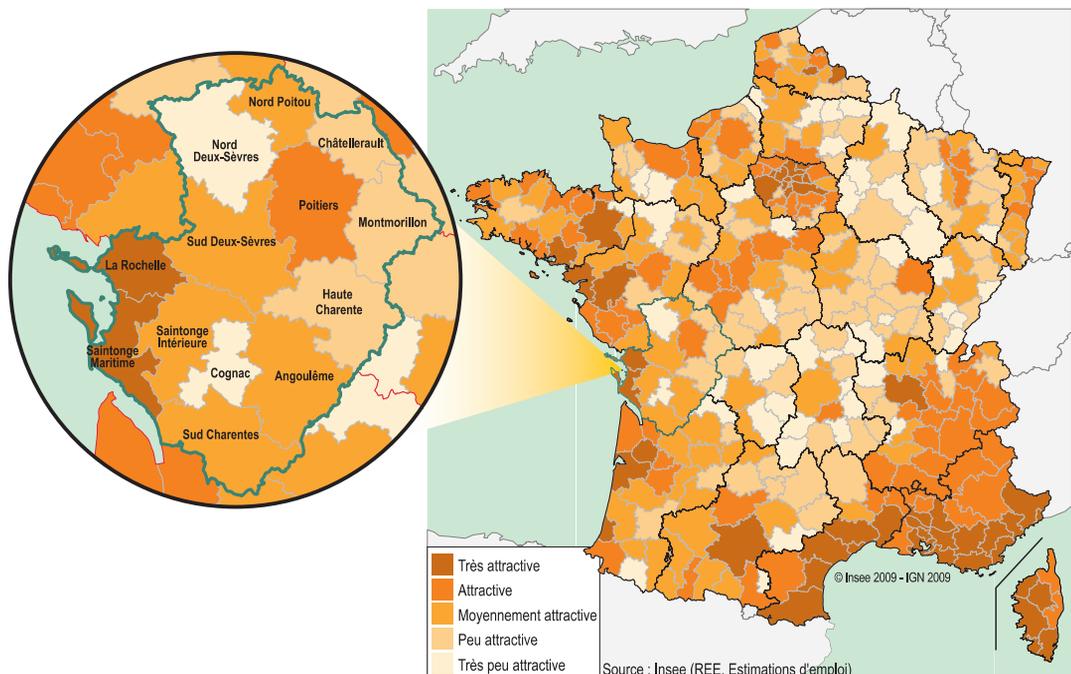
L'analyse par zone d'emploi met en évidence des différences dans la répartition infrarégionale de l'attractivité. On observe un effet de propagation géographique de l'attractivité. Dans les régions très attractives, une grande partie du territoire régional l'est très fortement ou fortement (carte 15). C'est le cas des quatre régions les plus attractives. Dans les régions un peu moins attractives, les métropoles sont des centres de propagation. L'attractivité des zones d'emploi de Toulouse, Bordeaux, Rennes et Nantes rayonne dans les territoires avoisinants. L'exposition sur l'Atlantique joue un effet d'entraînement. Presque toutes les zones d'emploi y sont attractives ou très attractives. Les zones d'emploi les moins attractives se situent sur un arc allant de la Champagne-Ardenne à l'Auvergne en passant par la Bourgogne et le Limousin. Il est donc naturel que les zones d'emploi de La Rochelle et de

la Saintonge Maritime bénéficient de la plus forte attractivité économique de la région.

À côté de cet attrait spécifique difficile à concurrencer par les autres territoires, on observe un lien étroit entre la taille du marché, les effets d'agglomération et l'attractivité des zones d'emploi. Plus un territoire est peuplé et concentre d'activités plus il est attractif. En effet, nous avons vu au chapitre 3 que les entreprises de la sphère non présente avaient besoin de services, au chapitre 4 qu'elles avaient besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, elles ont aussi besoin d'infrastructures. Les régions denses et urbaines et les zones d'emploi centrées sur une grande agglomération attirent donc plus facilement les entreprises. De ce point de vue, l'organisation spatiale du Poitou-Charentes est plutôt défavorable. Poitiers est une des plus petites capitales régionales de métropole et La Rochelle malgré une image forte a à peu près la même taille. On oppose souvent deux schémas d'organisation territoriale. Le premier, dont le Poitou-Charentes est un bon exemple, repose sur un réseau de villes moyennes bien reliées entre elles qui maillent le territoire régional. L'autre, par exemple Midi-Pyrénées, repose sur une métropole qui structure la région autour d'elle. Pour les entreprises de la sphère non présente le deuxième modèle est clairement plus avantageux. La présence conjointe

## Forte attractivité du sud et du littoral atlantique

Indicateur synthétique d'attractivité économique par zone d'emploi (carte 15)



# UNE ATTRACTIVITÉ LIÉE À LA DENSITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

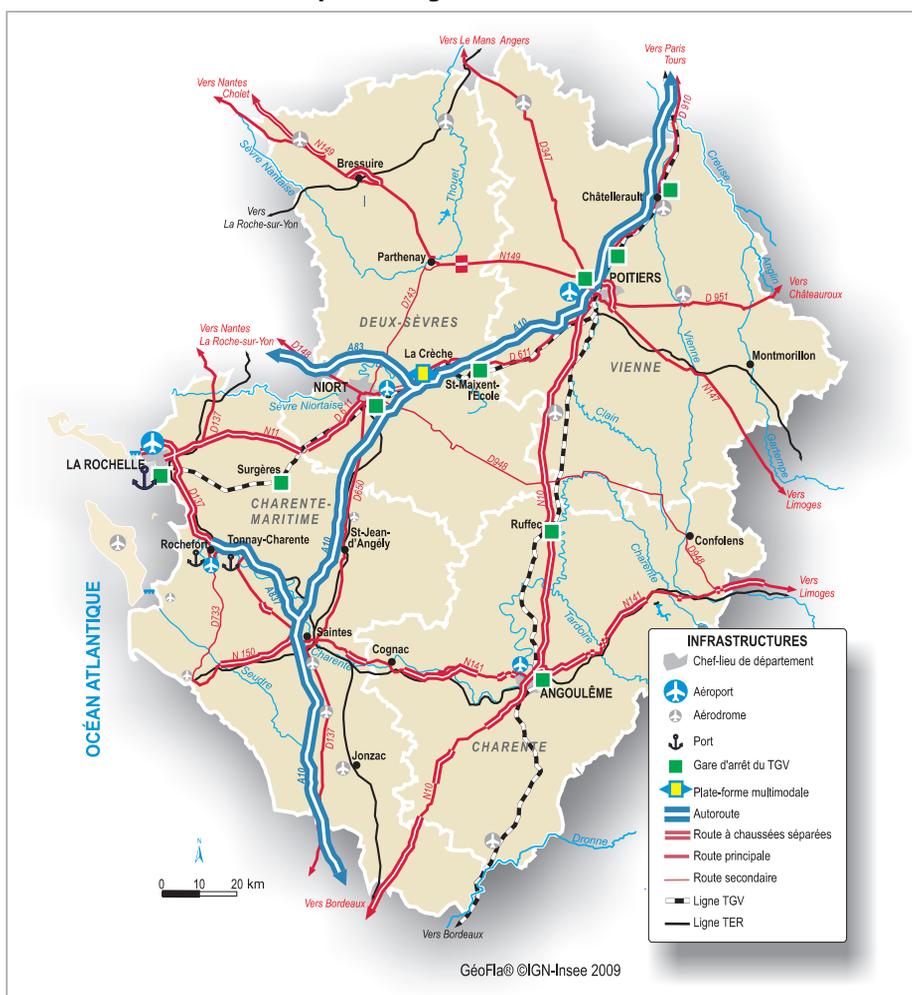
d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et de centres de recherche spécialisés dans une filière est propice au développement économique. La localisation des technopôles et des pôles de compétitivité en est une illustration. Globalement la région est moins urbaine que la moyenne, 38 % des picto-charentais vivent dans l'espace rural contre seulement 18 % au niveau métropolitain.

Pourtant la région ne manque pas d'atouts. Poitiers n'est qu'à une heure et demie de Paris en TGV. Une ligne ferroviaire relie Nantes à La Rochelle et Bordeaux. La région est traditionnellement un lieu de passage vers le sud-ouest. Des autoroutes la relient aux Pays de la Loire, à l'Aquitaine et à l'Île-de-France via la région Centre (carte 16). Le manque de liaisons vers l'est avec le Limousin constitue une faiblesse mais des solutions sont à l'étude : ligne TGV entre Poitiers et Limoges, structure autoroutière Nantes - Poitiers - Limoges.

Par ailleurs, les collectivités locales font de gros efforts notamment financiers pour développer les lignes aériennes. Les deux aéroports principaux de la région permettent des liaisons vers les principaux centres économiques européens. Certaines lignes proposent des vols à bas coût vers le Royaume-Uni. Mais là aussi la concurrence de plusieurs petits aérodromes départementaux fragmentent la clientèle et fragilise la rentabilité économique des lignes mises en place. Par ailleurs, la région dispose du port de La Rochelle, récemment devenu port autonome, qui est une ouverture sur l'international. C'est le seul port en eau profonde de la façade atlantique. Il peut accueillir des navires ayant des tirants d'eau de 13,5 m. Cela lui permet d'être le 8<sup>e</sup> port français en terme de tonnages. Les ports de Rochefort et de Tonnay-Charente, dans la zone d'emploi de la Saintonge Maritime, lui sont complémentaires.

## Une infrastructure développée

### Les infrastructures de transport en région Poitou-Charentes (carte 16)



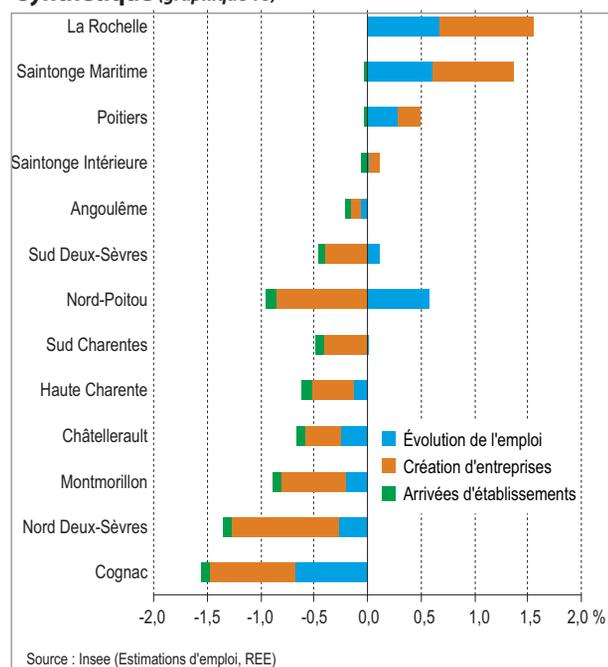
# UNE ATTRACTIVITÉ LIÉE À LA DENSITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

## Les zones d'emploi de La Rochelle et de la Saintonge Maritime devant celle de Poitiers

Quand on combine ces éléments, l'indicateur d'attractivité économique des zones d'emploi du Poitou-Charentes ne présente pas de surprise. Trois zones d'emploi sont attractives : La Rochelle, la Saintonge Maritime et Poitiers. Elles se placent, dans cet ordre, dans le premier tiers du classement national de l'indicateur synthétique de l'attractivité économique (tableau 4). Ces zones d'emploi disposent d'une bonne dynamique dans la création d'entreprises de la sphère non présenteielle. Entre les 143<sup>e</sup> et 213<sup>e</sup> positions se situent la Saintonge Intérieure, Angoulême, le Sud Deux-Sèvres, le Nord Poitou et le Sud Charentes. Ces territoires sont moins dynamiques dans la création d'entreprises que la moyenne métropolitaine (graphique 16).

La Haute Charente, Châtelleraut, Montmorillon sont entre les 233<sup>e</sup> et 273<sup>e</sup> places. Les faibles créations d'entreprises dans la sphère non présenteielle ajoutées à une croissance modérée de l'emploi pénalisent ces territoires. Cognac et le Nord Deux-Sèvres font

Contribution des trois composantes à l'indicateur synthétique (graphique 16)



Classement des 13 zones d'emploi du Poitou-Charentes selon l'indicateur synthétique (tableau 4)

	Indicateur synthétique	Rang			
		Indicateur synthétique	taux annuel moyen de création d'entreprises	nombre d'arrivées d'établissements	taux d'évolution d'emploi salarié
Paris	5,8	1	94	1	277
Draguignan	3,7	2	8	71	2
La Rochelle	1,6	42	38	55	44
Saintonge Maritime	1,3	50	49	74	50
Poitiers	0,5	105	123	94	103
Saintonge Intérieure	0,0	143	149	138	158
Angoulême	-0,2	182	183	130	180
Sud Deux-Sèvres	-0,3	196	245	126	136
Nord Poitou	-0,4	200	308	285	55
Sud Charente	-0,5	213	248	232	156
Haute Charente	-0,6	233	244	288	195
Châtelleraut	-0,7	238	234	197	230
Montmorillon	-0,9	273	282	281	218
Nord Deux-Sèvres	-1,4	309	326	237	236
Cognac	-1,6	326	304	182	312
Champagnole	-2,6	347	346	328	335
Thiers	-3,5	348	348	291	348

Source : INSEE, Estimations d'emploi, REE, Clap

partie des zones d'emploi métropolitaines les moins attractives économiquement selon l'indicateur.

L'indicateur synthétique d'attractivité économique a permis de classer les 13 zones d'emploi du Poitou-Charentes. Mais en quoi ces territoires se ressemblent-ils ou se distinguent-ils ? Ont-ils un profil particulier qui explique leur degré d'attractivité économique ? Sont-ils spécialisés dans des secteurs de la sphère non présente ? L'emploi y est-il concentré ? Ces deux dernières questions permettent de donner une idée de la fragilité potentielle d'un territoire. En effet, plus un territoire est spécialisé, plus grand est son risque de déstabilisation en cas de choc économique. Si de plus, l'emploi est concentré dans un petit nombre d'établissements, la fermeture d'un établissement peut affaiblir la zone.

## **Les atouts des zones d'emploi de la Rochelle, la Saintonge Maritime et Poitiers**

Les zones d'emploi de la Rochelle, la Saintonge Maritime et Poitiers font partie des territoires attractifs selon l'indicateur synthétique. Ces trois zones, fortement peuplées, attirent aussi de nouveaux habitants. Ces derniers contribuent, par conséquent, à accroître la ressource en main-d'œuvre et la taille du marché. Entre 1998 et 2006, l'emploi salarié est particulièrement dynamique dans ces zones, il y augmente plus fortement que dans la région.

La Saintonge Maritime et La Rochelle, territoires littoraux, sont plus tournées vers la sphère présente qui satisfait les besoins de la population locale. La zone d'emploi de Poitiers, capitale de région, l'est également, mais elle concentre aussi un tiers des salariés de la zone dans la fonction publique contre un quart au niveau régional.

Les entreprises se développent dans ces trois territoires. Les zones d'emploi de la Rochelle et de la Saintonge Maritime concentrent respectivement 17 % et 10 % des 18 500 entreprises régionales de la sphère non présente en 2007. De plus, le nombre d'entreprises y augmente plus rapidement que dans la région. Cette croissance est essentiellement due à une plus forte progression des services aux entreprises mais aussi à une augmentation, plus légère, du nombre d'entreprises dans l'industrie.

Dans la zone de Poitiers, le nombre d'entreprises de la sphère évolue au même rythme que dans la région jusqu'en 2004 pour s'accélérer ensuite. Comme

l'ensemble du Poitou-Charentes, ce territoire bénéficie du développement des services aux entreprises mais perd des entreprises industrielles. En 2007, 2 000 entreprises nouvelles sont créées dans la sphère non présente en Poitou-Charentes, dont 20 % dans la zone d'emploi de La Rochelle, 13 % dans celle de Poitiers et 10 % en Saintonge Maritime. Ces trois territoires détiennent les taux annuels moyens de création d'entreprises les plus forts de la région.

La part de l'emploi des services aux entreprises dans la sphère non présente y est supérieure à la moyenne régionale. En effet, les entreprises de services aux entreprises se développent autour d'agglomérations et profitent à Poitiers, La Rochelle et également à Niort dans la zone d'emploi Sud Deux-Sèvres. La recherche et l'enseignement supérieur sont aussi présents à Poitiers et à La Rochelle. Ces deux zones accueillent des centres d'appels (Laser Contact à Chasseneuil et Sitel France à Périgny).

La construction navale, aéronautique et ferroviaire est fortement présente à La Rochelle et en Saintonge Maritime (SOGERMA, Dufour Yachts...). Alstom à Aytré est l'un des plus gros établissements industriels employeurs de la région. La forte concentration de l'industrie nautique sur le bassin de La Rochelle résulte de l'implantation de ces pionniers de la voile qui ont créé leur propre entreprise dans les années 60. Les principaux chantiers de construction actuels, Fontaine-Pajot, Dufour Yachts, Chantiers Amel et Zodiac font partie d'un bassin de production plus large qui s'étend sur la Vendée avec notamment les chantiers Bénétteau.

## **La Saintonge Intérieure, Angoulême et le Sud Deux-Sèvres moyennement attractives**

Le Sud Deux-Sèvres, Angoulême, et la Saintonge Intérieure sont des zones moyennement attractives selon l'indicateur synthétique. Sud Deux-Sèvres et Saintonge Intérieure ont des taux d'évolution de l'emploi salarié entre 1998 et 2006 proches de la moyenne régionale. Le Sud Deux-Sèvres réunit 13 % des effectifs salariés, tandis que la Saintonge Intérieure en capte 6 % seulement. La zone d'Angoulême compte autant de salariés que le Sud Deux-Sèvres, mais elle se développe moins fortement.

Si le Sud Deux-Sèvres et la zone d'Angoulême possèdent toutes deux une capitale départementale, elles ont des

# UNE ATTRACTIVITÉ LIÉE À LA DENSITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

profils différents. En effet, le Sud Deux-Sèvres est plus tourné vers les mutuelles et les assurances appartenant ici à la sphère présentielle, alors qu'Angoulême est orientée vers la sphère non présentielle. Cette dernière concentre plus d'emplois industriels. La Saintonge Intérieure est elle aussi plus orientée vers la sphère non présentielle et particulièrement pourvue en services aux entreprises comme le Sud Deux-Sèvres.

Ces trois territoires, peu spécialisés et peu concentrés dans la sphère non présentielle, sont potentiellement moins fragiles (graphique 17). Mais même diversifiée, la zone d'Angoulême s'appuie sur de nombreuses activités industrielles localisées dans des établissements de grande taille comme la fabrication de matériel et de moteurs électriques (Schneider, Leroy Somer) ou dans des secteurs en difficulté tels que le textile ou l'édition imprimerie, reproduction. De plus, en 2005, un tiers seulement des salariés de l'industrie dépendent d'un centre de décision situé en Poitou-Charentes. Cela peut constituer une force en favorisant l'insertion de l'industrie locale sur des marchés plus globaux mais aussi une faiblesse quand il faut décider de la suppression d'activités et d'emplois. Ainsi, l'emploi industriel de la zone dépend beaucoup de l'extérieur, notamment de l'étranger.

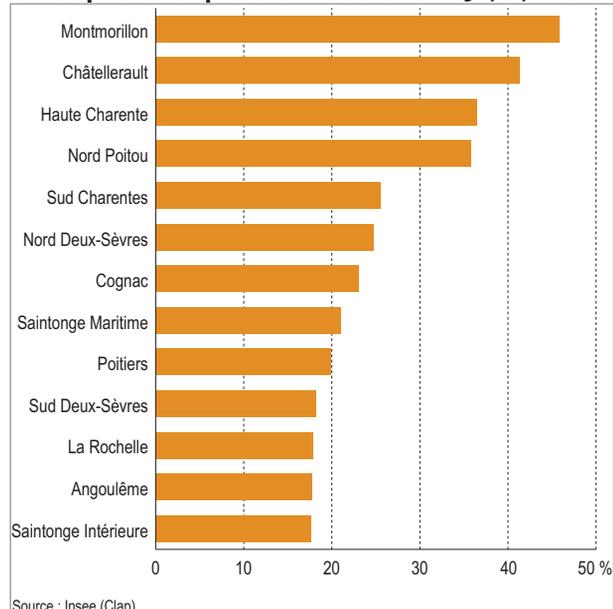
Le nombre d'entreprises de la sphère non présentielle est resté relativement stable de 1998 à 2006. Le déclin industriel a été compensé par le dynamisme du secteur des services aux entreprises. Le Sud Deux-Sèvres est également dans ce cas, mais il a dû également faire face à la baisse du nombre d'entreprises dans le commerce de gros et le transports de marchandises. En Saintonge Intérieure, le nombre d'entreprises de la sphère progresse presque au même rythme que la région sur la période 1998-2007. Le tissu industriel se maintient et les services aux entreprises se développent plus fortement que les deux autres zones.

## Châtelleraut, Nord Deux-Sèvres et Cognac : des zones d'emploi potentiellement fragiles

Les zones d'emploi de Châtelleraut, du Nord Deux-Sèvres et de Cognac enregistrent les plus fortes proportions de salariés exerçant dans la sphère non présentielle. Ces territoires sont plus exposés à un choc économique. En effet, ils ont des poids élevés de salariés dans l'industrie et détiennent les plus faibles taux d'évolution d'emploi (tous secteurs) de la région.

### Concentration de l'emploi de la sphère non présentielle dans les zones d'emploi de Châtelleraut et de Montmorillon :

Poids des 10 plus grands établissements dans l'emploi de la sphère non présentielle de la zone (graphique 17)



Châtelleraut, petite zone urbanisée, est le territoire le plus spécialisé de la sphère de la région. Il est aussi fortement concentré. La métallurgie et transformations des métaux (Fonderies du Poitou), l'industrie automobile (Magneti, Fabris), l'industrie des équipements mécaniques (Fenwick), l'aéronautique (Snecma, Thalès Avionics), l'habillement-cuir (Aigle International) y sont surreprésentés. Les gros établissements sont géographiquement très regroupés. La plupart sont implantés dans les communes de Châtelleraut et Ingrandes, qui sont situées le long d'un important axe de communication, ferroviaire et routier : l'axe Paris-Bordeaux. La dépendance industrielle vis-à-vis de l'extérieur est forte, y compris par rapport à l'étranger. En effet, 8 salariés sur 10 dans l'industrie dépendent d'un centre de décision situé en dehors du Poitou-Charentes. C'est la plus forte proportion parmi les 13 zones d'emploi de la région.

Le Nord Deux-Sèvres, territoire rural, est la deuxième zone industrielle de la région par le nombre d'emplois. Elle est spécialisée dans l'industrie automobile, les industries des équipements du foyer avec la fabrication de meubles, et l'industrie de l'habillement. Le constructeur automobile Heuliez\* est un des plus gros employeurs de la région. Cette industrie est très dépendante des décisions extérieures à la région.

(\* voir page 25)

Sous-traitant de rang 0, c'est à dire produisant des automobiles complètes pour le compte d'autres constructeurs (par exemple l'OPEL tigre twin-top) l'entreprise a connu de grosses difficultés avant même le début de la crise de 2008.

La zone d'emploi de Cognac, comme le Nord Deux-Sèvres, est spécialisée et moyennement concentrée dans la sphère non présenteielle. Les activités de cette zone gravitent autour de l'industrie du cognac, telles les industries du bois et du papier (tonnellerie, emballage), la fabrication de verre et d'articles de verre. L'industrie du cognac est dépendante de la production viticole mais également de l'exportation. Elle présente l'avantage de ne pas pouvoir être délocalisée mais est sensible à la conjoncture économique. La diversification des exportations vers tous les continents permet de surmonter les crises régionales mais la crise mondiale actuelle fragilise fortement cette industrie du luxe.

Le nombre d'entreprises de la sphère non présenteielle des zones de Châtelleraut et de Cognac a augmenté durant la période 1998-2007. À Châtelleraut, il est resté stable jusqu'en 2004 puis s'est accru sans pour autant rattraper la progression de la région. À Cognac, cette croissance proche de la région entre 1998 et 2004, a faibli ensuite. En 10 ans, dans ces deux zones, le nombre d'entreprises dans l'industrie a peu évolué tandis qu'il s'est accru, dans les services aux entreprises, notamment depuis 2004. À Châtelleraut, le nombre d'entreprises a diminué dans les transports de marchandises et le commerce de gros et intermédiaires. Dans ce dernier secteur, il est resté relativement stable à Cognac.

La situation est moins favorable dans le Nord Deux-Sèvres. Le nombre d'entreprises de la sphère non présenteielle a diminué dans les années 2000. La légère augmentation dans les services aux entreprises n'a pas compensé les autres secteurs, notamment les pertes industrielles.

## **Nord Poitou, Montmorillon, Haute Charente et Sud Charentes : des zones d'emploi spécialisées et concentrées en raison de leur petite taille**

Les zones d'emploi du Nord Poitou, Montmorillon, Haute Charente, Sud Charentes, sont des petits territoires fortement spécialisés et concentrés. Les trois premiers sont orientés vers une économie non présenteielle avec une dominance dans des secteurs industriels peu créateurs d'emploi. Tous secteurs confondus, ces

zones ont des taux d'évolution d'emploi, entre 1998 et 2006, inférieurs à la moyenne régionale, excepté le Nord Poitou qui est plus dynamique. Dans l'industrie, ces zones sont fortement dépendantes de centres de décisions situés hors de la région.

Le Sud Charente est la zone la moins concentrée des quatre. Les activités surreprésentées sont les IAA, les industries du bois et du papier et les industries des produits minéraux. Ces deux derniers secteurs sont également présents en Haute Charente, avec les industries équipements du foyer (fabrications de meubles). En outre, dans la Haute Charente, l'emploi des industries minérales et de cartons est concentré dans de gros établissements tels que Terreal, Lafarge couverture (tuiles), SOFPO et Lamirande (cartons).

Dans le Nord Poitou, les IAA sont fortement présentes. En effet, l'industrie des viandes est une des premières activités de la zone avec notamment l'entreprise Loeul Piriou, leader européen de l'abattage de lapins et leader français de chevreaux. Cette entreprise se diversifie dans la fabrication de plats cuisinés. Les industries du bois et du papier et la chimie, caoutchouc, plastiques sont également surreprésentées. Ces secteurs sont concentrés dans de gros établissements tels que la Cie européenne emballage Robert Schisler, Socoplan, Leul menuiseries.

L'emploi dans la zone de Montmorillon est stabilisé par la présence d'activités liées à la centrale nucléaire de Civaux dans l'énergie. La zone doit cependant faire face à des difficultés dans d'autres secteurs tels la fabrication du meuble (Domofom) et l'habillement (Calida, Aubade). Les industries des produits minéraux sont également surreprésentées dans la zone, avec la fabrication de produits céramiques et matériaux de construction.

Dans ces territoires, la progression du nombre d'entreprises de la sphère non présenteielle, entre 1998 et 2007, est inférieure à celle de la région excepté dans le Sud Charentes où elle est proche du Poitou-Charentes. Malgré le déclin industriel, trois zones d'emploi sur quatre comptabilisent autant d'entreprises dans l'industrie que dans les services aux entreprises fin 2007. Le Nord Poitou est la seule à voir son tissu industriel se maintenir.

# Définitions

**Créations d'entreprises** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la définition des créations d'entreprises qui sont dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant, pour faciliter les comparaisons, sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

La nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que celle de création ex nihilo puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

**Taux annuel de création d'entreprises** : Rapport entre le nombre de créations observées au cours d'une année et le nombre d'entreprises actives au cours de cette même année.

**Taux moyen de création d'entreprises** : rapport entre le nombre de créations observées au cours d'une période et le nombre d'entreprises actives au cours de cette période.

**Externalité positive** : Désigne la situation où un acteur est favorisé par l'action de tiers sans qu'il ait à payer.

**Le transfert d'établissement** : Dans cette étude, correspond au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre.

Au niveau économique il correspond :

- au lieu de départ : à un déménagement, et donc à la suppression de la totalité des moyens de production de l'établissement. C'est une perte pour la zone de départ.
- au lieu d'arrivée : à l'installation de ces moyens de production, et donc à la création de moyens de production nouveaux sur le site d'accueil. C'est un gain pour la zone d'arrivée.

**Taux de solde annuel d'établissements** : Différence entre les arrivées et les départs des établissements rapportée au stock d'établissements en milieu de période

**Défaillances d'entreprises** : Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les annonces de jugement d'ouverture de redressement judiciaire, publiées au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), servent de bases à la statistique. Cependant, 90 % des procédures aboutissent à la liquidation de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises, qui peuvent avoir de nombreuses causes.

**Taux annuels de migration** : Dans le questionnaire du recensement, la question « où habitez-vous il y a cinq ans ? » ne prend pas en compte les personnes effectuant des allers-retours entre deux régions au cours de la période. Une personne ayant quitté la région en 2001 et y étant revenue en 2003 ne sera pas considérée comme migrante au sens du recensement. Le nombre de migrations réelles qu'a connu la région est donc supérieur au nombre de migrants comptabilisés. Une méthode statistique permet d'estimer, à partir des migrants décomptés lors du recensement, des taux annuels d'entrée et de sortie pour 10 000 habitants, prenant en compte la totalité des migrations.

Solde migratoire : différence entre le nombre d'entrants et de sortants de la zone. Dans cette étude, seules les migrations entre les régions de France métropolitaine sont prises en compte.

**Solde naturel** : Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès

**Taux d'activité** : Pour une catégorie donnée, rapport entre la population active et la population totale de cette catégorie.

**Taux d'emploi** : Pour une catégorie donnée, rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de cette catégorie

**Objectifs de Lisbonne** : En 2000, le sommet européen de Lisbonne a fixé pour objectif à l'horizon 2010 des taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans, de 60 % pour les femmes de cette tranche d'âge et de 50 % pour l'ensemble des 55-64 ans.

La dépense intérieure de recherche et développement a été fixée à 3 % dans le PIB régional.

**Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)** : Correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds.

Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA) l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

**Entreprise** : L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant ;
- l'entreprises sociétaire, par exemple Société Anonyme (SA), Société à Responsabilité Limitée (SARL)...

**Établissement** : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

**Sphère non présenteielle** : Englobe les secteurs orientés vers les marchés extérieurs au territoire considéré. C'est la partie de l'économie la plus exposée aux contraintes et aux chocs de l'économie mondialisée. Dans cette étude, on y trouve l'industrie (hors activités artisanales de la charcuterie, pâtisserie-boulangerie), le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros et intermédiaires.

**Sphère présenteielle** : Destinée à répondre aux besoins de la population locale, comprend, dans ce dossier, les activités immobilières, les activités financières, les services aux particuliers, la construction, la santé, le commerce de détail, les activités associatives et extraterritoriales, et les transports de voyageurs.

**Transports de marchandises** : Ensemble des transports routiers de marchandises, des transports par eau, du transport spatial, de la manutention, entreposage, gestion d'infrastructures et de l'organisation du transport de fret.

**Zone d'emploi** : Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le

plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs. Défini pour la France métropolitaine, il comporte actuellement 348 zones.

**Clap** (Connaissance locale de l'appareil productif) : Système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchands et non marchands. Clap couvre l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31/12 par établissement employeur.

**Estimations d'emploi** : Elles ont pour objectif de fournir à une date donnée, une photographie exhaustive de l'emploi, cohérente entre les différents échelons géographiques et les divers postes de nomenclatures d'activité. Elles constituent la synthèse de plusieurs sources statistiques : enquêtes auprès des ménages et sources administratives .

**Technologie** : Les industries manufacturières sont classées par l'OCDE en 4 ensembles :

- La haute technologie qui concerne l'aérospatial, l'électronique, les machines de bureau et ordinateurs, la pharmacie, les instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie.
- La moyenne-haute technologie qui concerne le matériel professionnel, l'automobile, la chimie, le transport, les machines électriques (hors communication) et non électriques (hors bureau).
- La moyenne-faible technologie qui concerne le caoutchouc et les plastiques, les raffineries de pétrole, les métaux non ferreux, les produits minéraux non métalliques, la sidérurgie, les ouvrages en métaux, la construction navale et les autres industries manufacturières.
- la faible technologie qui concerne le papier, l'imprimerie et édition, les textiles, l'habillement et cuir, l'alimentation, les boissons et tabac et les bois et meubles.

# Méthodologie

## Champ de l'étude :

Cette étude porte sur l'économie non présenteielle. C'est à dire l'économie qui n'est pas destinée à répondre aux besoins de la population résidente. Cette sphère est caractérisée par les secteurs orientés vers les marchés extérieurs. Nous avons exclu l'agriculture et la pêche du champ de l'étude car même si les débouchés de ces secteurs ne sont pas nécessairement locaux, leurs moyens de production sont liés au terroir et donc difficilement délocalisables.

Au final, les secteurs étudiés sont : l'industrie (y compris les IAA hormis les boulangers, pâtisseries et confiseurs), l'énergie, le commerce de gros et les intermédiaires, la vente par correspondance, le service aux entreprises, le transport de marchandises, les activités immobilières (sauf location de logements, agences immobilières et administrateurs de biens résidentiels) ainsi que l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets.

## Indicateur synthétique d'attractivité économique :

L'indicateur synthétique est construit à l'aide de trois composantes :

- 1) taux annuel moyen de création d'entreprises de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2007
- 2) nombre d'arrivées d'établissements de la sphère non présenteielle entre 1998 et 2006
- 3) taux d'évolution de l'emploi salarié entre fin 1998 et fin 2006

Pour les deux premières variables, les activités artisanales de la boulangerie-pâtisserie et de la charcuterie sont enlevées du champ de la sphère non présenteielle car elles correspondent à des logiques de sphère présenteielle.

L'évolution de l'emploi salarié est pris dans l'ensemble des secteurs.

L'indicateur synthétique est la résultante de ces trois composantes issues d'une ACP (analyse en composantes principale) au niveau zones d'emploi. Il permet ainsi les comparaisons.

L'attractivité est mesurée par les coordonnées des zones d'emploi sur le premier axe de l'ACP. Les coordonnées des régions sont calculées en prenant la moyenne des zones d'emploi.

Lorsque la composante a évolué plus favorablement que la moyenne nationale au cours de la période envisagée, la coordonnée a une valeur positive; sinon, elle est négative.

## Effets structurels et géographiques

On décompose une grandeur économique (taux d'évolution d'emploi, taux de salaire horaire...) observée sur une zone géographique en deux effets : l'effet structurel est la valeur à laquelle on pourrait s'attendre étant donné la structure (sectorielle, démographique, ...) de la zone ; et l'effet géographique est la valeur attribuable aux facteurs spécifiques de la zone.

Exemple sur le taux d'évolution d'emploi :

Pour chaque région, on calcule ce que serait son taux d'évolution si l'évolution dans chaque secteur d'activité était égale à la moyenne métropolitaine. **On obtient ainsi, un taux d'évolution attendu qui ne tient pas compte des écarts d'évolution sectoriels entre la région et la France métropolitaine.**

L'écart entre le taux d'évolution réel (observé) et le taux d'évolution attendu mesure l'effet géographique. Il résume l'influence des facteurs autres que la structure productive dans l'écart entre les performances régionales et nationales. Dans cette étude, il est calculé pour l'ensemble des secteurs de la sphère non présenteielle au niveau NES 36.

## Projections de population

L'Insee réalise des projections de population à l'aide du modèle OMPHALE incluant la connaissance de la population en 2005. Cette méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et par âge de la population d'une zone à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Ils ne prennent pas en compte les modifications de l'environnement de chaque zone (impact du foncier, impacts et effets correctifs des politiques publiques territoriales, impact des modifications des comportements migratoires...). Ces projections, ne peuvent pas être assimilés à des prévisions.

Le scénario central repose sur :

- les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005, soit 1,84 enfant par femme en Poitou-Charentes ;
- la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze dernières années ;
- les quotients migratoires représentent, pour chaque âge et par sexe, le rapport entre le solde migratoire et la population d'une année donnée. Ils ont été calculés sur la période 1990-2005 et sont maintenus sur toute la période de projection.

# Bibliographie

## Articles

Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007, Insee première, n°1175, janvier 2008

Attractivité économique : Forces et faiblesses de la Franche-Comté, l'essentiel n°98, septembre 2007

Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atout pour Belfort et Besançon, l'essentiel n°100, décembre 2007

Attractivité économique de la Lorraine : concentrée dans le sillon lorrain et le nord de la Moselle, Insee Lorraine, n°54, mai 2006

Les créations d'établissements contribuent à l'attractivité économique des Pays de la Loire, Insee Pays de La Loire, Études n°43, février 2006

Les services aux entreprises : un secteur créateur d'emploi en Bretagne, Octant n°110, septembre 2007

Le développement des services aux entreprises en Bretagne et Pays de la Loire, Octant n°94, juin 2003

Le challenge de l'attractivité, Insee Poitou-Charentes, Décimal n°278, janvier 2008

Reflux de l'emploi salarié industriel mais des résultats économiques satisfaisant, Insee Poitou-Charentes, Décimal n°276, décembre 2007

Projections de population à l'horizon 2030 : la Charente-Maritime et la Vienne alimentent l'augmentation en Poitou-Charentes, Décimal n°273, août 2007

La création d'entreprise en Poitou-Charentes : quels facteurs de survie ?, Décimal n° 271, Insee Poitou-Charentes, mars 2007

Un tissu productif régional diversifié et peu concentré, Décimal n°263, Insee Poitou-Charentes, février 2006

Projections d'actifs : Les défis du Poitou-Charentes face à une baisse d'actifs à l'horizon 2020, Décimal n°297, octobre 2009

## Dossiers

L'attractivité économique de la Bretagne, les dossiers de l'Octant, n°48, juin 2006, Insee Bretagne

Créations d'établissements et d'emploi : une approche de l'attractivité économique en région Centre, octobre 2007, Insee Centre

Concentration et spécialisation de l'emploi en Pays de la Loire, Dossier web n°2, juin 2007, Insee Pays de la Loire

Bilan économique et social 2006 du Poitou-Charentes - thème entreprises : les créations d'entreprises repartent à la hausse, les Cahiers de décimal, n°50, juin 2007, Insee Poitou-Charentes

Les services en France, services aux entreprises, Insee-Références Edition 2005-2006

La France et ses régions, Insee-Références Edition 2006

Site internet

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.insee.fr/fr/insee\\_regions/poitou-charentes](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes) L'industrie en Poitou-Charentes

[www.insee.fr/fr/insee\\_regions/poitou-charentes](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes) Zones d'emploi

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/public/chiffres/france/reg.htm>, La R&D en régions, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

<http://www.industrie.gouv.fr/sessi/>